

Aux membres d'Ecolo

Le 16 juillet prochain prendra fin mon troisième et ultime mandat de député européen. A trois reprises, les membres de l'assemblée générale d'Ecolo puis les citoyennes et citoyens de Belgique francophone m'ont octroyé leur confiance. Je leur suis et leur resterai à jamais profondément reconnaissant pour cette confiance, qui m'a permis d'écrire la plus belle et plus passionnante page de ma carrière professionnelle, au service de la cause d'une société plus juste, plus durable et plus démocratique. Pendant ces quinze années, j'ai mis toute mon énergie et toutes mes qualités au service des responsabilités qui m'ont été confiées. J'ose croire que cet engagement a été apprécié à sa juste valeur par celles et ceux qui m'avaient fait confiance.

Dès ma première élection au Parlement Européen, il était clair pour moi que je souhaitais accomplir deux, maximum trois mandats, et je n'en avais pas fait mystère. Je n'ai pas changé d'avis en cours de route ; le temps est donc venu de refermer ce chapitre et d'en ouvrir un nouveau, le dernier de ma carrière professionnelle.

Arrivé à cette bifurcation, il m'a semblé important de vous livrer à la fois mon témoignage et mes réflexions au terme de 33 ans d'engagement à Ecolo, dont 15 comme élu. Car si Ecolo m'a permis de vivre ces quinze années de mandat européen, ce même parti m'a aussi infligé les blessures les plus profondes de ma vie politique. Pour le dire simplement : c'est à la fois grâce à et malgré Ecolo que j'ai été, quinze ans durant, membre du Parlement Européen. Ce qu'est devenu le parti auquel j'ai adhéré en 1991 m'inspire les plus profondes inquiétudes, tant les évolutions que j'observe me semblent s'inscrire en contradiction profonde avec bon nombre de principes qui ont inspiré celles et ceux qui ont porté Ecolo sur les fonts baptismaux.

Je vous invite à recevoir ce témoignage et ces réflexions comme une ultime contribution au collectif auquel j'ai appartenu pendant 33 ans. Il n'a d'autre objectif que d'alimenter le débat interne, dans l'espoir qu'un sursaut collectif permette à Ecolo de remédier aux dérives que j'ai pu observer. Pour être clair, je n'ai aucun désir, aucune ambition de jouer quelque rôle que ce soit dans l'avenir de ce parti. Soyez assurés cependant que je suis et demeure un

écologiste politique. J'ai été et je reste fier de porter les couleurs des Verts et je compte bien continuer à servir notre projet de société. Simplement, ce sera sous une autre forme qu'au cours des 33 et des 15 années écoulées.

J'ai choisi pour format celui d'un récit chronologique. Ce récit est forcément incomplet : il n'entre pas dans mes ambitions d'écrire ici des mémoires politiques. J'ai choisi certains événements pour illustrer mon propos. Par ailleurs, il est tributaire de ma mémoire (soutenue quand même par des documents et des données factuelles) et donc comprend sa dose de subjectivité. Il est donc nécessairement imparfait. J'espère cependant que la plage temporelle qu'il couvre (les deux-tiers de l'histoire du parti) et le recul que cela permet vous seront utiles.

Beaucoup de faits et d'attitudes que je dénonce ici s'inscrivent dans une dynamique toxique dont le début remonte à plus de vingt ans. C'est cette dynamique qui nous a, selon moi, conduit au désastre électoral du 9 juin. Mon intention initiale était de vous faire parvenir ce témoignage après la conclusion du cycle électoral, c'est-à-dire après le scrutin communal d'Octobre 2024, afin d'éviter que mon récit ne soit instrumentalisé par nos adversaires politiques. L'ampleur du désastre justifie selon moi que j'anticipe ma démarche, afin qu'elle ait une chance de contribuer à l'indispensable débat que j'espère encore voir Ecolo engager.

Si j'ai écrit le corps de ce document avant le scrutin, j'ai néanmoins estimé approprié d'y adjoindre ces derniers jours quelques éléments de réflexion sur les causes de notre cinglant échec électoral. J'ose espérer qu'ils seront de quelque utilité pour certain-e-s d'entre vous.

Vous recevez ce document parallèlement à des entretiens médiatiques. En effet, il m'a semblé juste de livrer ma part de vérité parallèlement aux membres d'Ecolo et à mes concitoyennes et concitoyens, les deux corps qui m'ont permis d'exercer les responsabilités politiques de député européen au cours de ces quinze ans. Celles et ceux qui ont voté Ecolo, avant pour certain-e-s de se détourner de nous, ont le droit de connaître ces réalités ; je crois même qu'il est bon de les rassurer sur le fait que cette fois, un débat sans concessions s'engagera en interne. Ceci me semble une condition nécessaire – non suffisante – pour regagner leur confiance. Une période de cinq années sans élections européennes, fédérales

et régionales s'ouvrent à présent : elle devrait donner à Ecolo à la fois le temps de l'examen, de la réflexion et de l'action.

J'annexe à ce document deux textes élaborés il y a dix ans, après la défaite de 2014. Sous le label « Phénix 2.Vert », cette initiative collective menée par Joanne Clotuche, moi-même et mon équipe, avait pour but de livrer une analyse et de proposer des lignes d'action pour remettre Ecolo sur des rails solides. Je pense que pour une large part, ces textes ont – malheureusement sans doute – conservé une certaine actualité. Ils me semblent constituer un complément utile à mon témoignage.

Je remercie celles et ceux qui liront ces lignes ; peut-être serez-vous étonnés de lire certaines choses, ou en désaccord avec certaines analyses que j'y formule. Peut-être aussi serez-vous effrayés par le risque de déchirements que la mise au jour de tout cela pourrait causer. Je pense pour ma part que se confronter à la réalité, aussi dure soit-elle, est indispensable si l'on veut la changer pour un mieux. C'est à mes yeux parce qu'Ecolo a trop longtemps fui cette confrontation que nous en sommes arrivés là où nous sommes. Soyez assurés que je vous livre ce témoignage et ces réflexions en toute sincérité, avec pour seul désir qu'un jour peut-être, elles puissent être utiles.

Philippe Lamberts

Je dédie ce texte à mes défunts amis Alexis De Boe et Jacques Liesenborghs. La force de leurs convictions écologistes et démocratiques et leur rectitude morale ont toujours été sources d'inspiration pour moi. Si nous n'étions pas toujours en accord sur tout, leur confiance ne m'a jamais fait défaut. En particulier, je resterai à jamais reconnaissant à Alexis pour son soutien lors des trois assemblées générales d'Ecolo qui m'ont désigné candidat aux élections européennes.

Je remercie aussi du fond du cœur, toutes celles et ceux qui, pendant quinze ans, ont constitué mon équipe rapprochée. Chacune et chacun, elles et ils ont contribué de main de maître à ces quinze mémorables années au Parlement Européen. Parmi elles et eux, un salut tout spécial à Gaspard Denis, mon compagnon de route au long cours (14 des 15 années), un artiste de la politique et de la communication, qui fut plus que tout-e autre témoin des faits relatés dans les pages qui suivent.

1^{ère} partie : parcours chronologique

Prologue

Très jeune, la politique m'a intéressé. Je ne suis pas né dans une famille politique, mais à la maison, on s'intéressait à la marche du pays et du monde. Lorsque j'ai commencé à regarder le journal télévisé, je me souviens que Gaston Eyskens était premier ministre : je devais avoir 8 ou 9 ans. Arrivé en 5^{ème} secondaire (celle qu'on appelait alors la poésie), mon école institua un conseil des élèves ; je fus candidat pour y siéger et en fus élu vice-président. Par la suite, à l'université, je fus délégué de cours, puis délégué de ma faculté à l'Assemblée Générale des Etudiants de Louvain (AGL) avant d'en intégrer le comité et de la représenter deux ans au Conseil Académique de l'UCL. Je peux donc dire que j'avais ça dans le sang.

Et pourtant, cinq ans se sont écoulés entre la fin de mes études (1986) et mon adhésion à un parti politique, en l'occurrence Ecolo. C'était au printemps 1991 ; répondant aux invitations appuyées d'amis proches à Anderlecht, je me déclarais candidat à rejoindre ce parti âgé d'à peine une dizaine d'années et fus reçu, après un vote positif de la section locale.

Pourquoi Ecolo ? Rejoindre les libéraux – que je voyais comme le parti des possédants - n'a jamais été une option. J'avais grandi dans une famille de sensibilité plutôt démocrate-chrétienne, et j'ai appris plus tard que le PSC local m'aurait volontiers recruté. Mais pour moi, un parti qui n'est, pour paraphraser Coluche, « ni pour, ni contre, bien au contraire » n'était pas ma tasse de thé. Le PS dominait la vie politique anderlechtoise ; ayant joui pendant des décennies d'une majorité absolue, il la cogérait alors avec les libéraux comme s'il s'agissait de leur co-propriété privée.

Relatif nouveau venu sur la scène politique francophone, Ecolo m'a d'abord et avant tout convaincu sur le thème de « faire de la politique autrement ». C'est-à-dire rendre ses lettres de noblesse à la démocratie, en combattant le carriérisme et en traitant les citoyennes et citoyens comme des personnes intelligentes et autonomes, pas comme des clients. J'avais aussi été nourri par mes nombreuses lectures, notamment d'André Gorz et d'Ivan Illich.

Lorsque mes amis m'ont invité à rejoindre Ecolo, je n'ai donc guère hésité : l'écologie politique était le choix évident.

Au moment où je rejoins Ecolo, la guerre du Golfe vient d'avoir lieu, tandis que le déchirement de la Yougoslavie ramène la guerre et le « nettoyage ethnique » en Europe. Depuis longtemps intéressé par les questions géopolitiques, je rejoins la commission sécurité-paix-désarmement d'Ecolo, dont les travaux sont menés à l'époque par mon contemporain Vincent Decroly¹. En 1992, je lui succède à l'animation de la commission, qui aura à alimenter les débats internes sur l'attitude que les écologistes doivent adopter face à ce retour de la guerre. Nous qui mettions la priorité sur la prévention des conflits et leur résolution par la voie non-violente voyions nos convictions rudement mises à l'épreuve par la réalité. Pendant sept années comme animateur, j'apporterai ma contribution à ce travail difficile.

Si, comme les statuts le prévoient alors, j'ai rejoint Ecolo par le biais d'une section locale, ce niveau de pouvoir n'est pas a priori celui qui m'intéresse le plus. Alors déjà, je suis plutôt câblé « macro » que « micro ». Ainsi, c'est avec enthousiasme que je me porte candidat à l'organe dont je pense qu'il est le lieu qui permet à un militant comme moi de débattre des questions politiques à plus grande échelle : le Conseil de Fédération. J'y serai élu sans discontinuer pendant pas moins de seize années (de 1993 à 2009), d'abord comme délégué de la régionale de Bruxelles, puis, lorsque la chose sera instituée, comme délégué coopté. J'y serai le témoin – un peu acteur aussi – d'une tranche importante de l'histoire d'Ecolo. J'y reviendrai.

Douze ans à Anderlecht

Ceci étant, ma section locale compte sur moi pour le scrutin communal de 1994. Ayant été placé en ordre utile, je serai élu à cette occasion au conseil communal d'Anderlecht. C'est là que je « ferai mes classes » de politique publique : campagne, prise de parole en public, animation d'un groupe politique, mais aussi art de la négociation. Je garde en particulier trois événements en mémoire de ce premier mandat (1995-2000). Le premier est le combat, que

¹ Vincent Decroly et moi sommes tous deux nés en 1963.

nous avons été bien seuls à mener, contre la transformation du Crédit Communal de Belgique (CCB, dont Anderlecht était le 4^{ème} actionnaire par la taille) en Dexia. Notre argument principal était que le maintien d'un outil de financement public comme le CCB se justifiait pleinement, mais que si l'on privatisait, il fallait le faire pleinement : rien ne justifiait que la commune demeure actionnaire d'une banque plutôt que d'une autre. La crise financière de 2007-2008 illustrera à quel point nous avons raison : après avoir rapporté de juteux dividendes à la commune, Dexia se révélera un boulet financier pour la collectivité.

Le second fait qui me reste en mémoire est la mise en place, dès 1995, de mises-au-vert annuelles de notre section locale. J'avais été de ceux qui voulaient impulser une dynamique d'intelligence collective afin de nous permettre de monter en gamme dans notre réflexion commune, dans nos campagnes et finalement, dans notre impact politique.

Cette dynamique nous sera particulièrement bénéfique lors du troisième événement : la négociation, avec le PRL-FDF, d'un accord visant à installer une nouvelle majorité à Anderlecht. Entamées à mi-législature à l'initiative du libéral Jacques Simonet, ces négociations déboucheront sur un accord de majorité en bonne et due forme qui permettra à Ecolo d'intégrer l'exécutif de la commune d'Anderlecht. Comme membre à la fois de la locale et du Conseil de Fédération, je me ferai un point d'honneur d'informer cette dernière instance de l'existence de cet accord pré-électoral (à l'époque formellement prohibé dans nos règles), sans que l'information ne fuite jamais dans les médias. Ceci témoigne du climat de confiance qui régnait alors.

Notre passage dans la majorité anderlechtoise pour la mandature 2001-2006 aurait pu poser la question de mon passage au statut de professionnel de la politique, comme échevin ou président de CPAS. Outre le fait que nous disposions alors, notamment avec nos deux députés régionaux (Philippe Debry et André Drouart), de candidats compétents pour assumer les mandats exécutifs communaux, mon tropisme « macro » ne faisait pas de ces mandats les plus indiqués pour sauter le pas. Mais plus fondamentalement, l'élection de mon ami Vincent Decroly comme député fédéral, en 1995, avait été l'occasion de mûrir une réflexion et finalement de poser un choix délibéré. Si l'idée de devenir professionnel de la politique encore jeune (32 ans) ne manquait pas d'attrait pour moi, je voulais néanmoins encore

approfondir mon parcours professionnel hors de la politique afin que, le jour éventuellement venu, j'arrive en politique avec un bagage solide de la « vie réelle ». Ce faisant, je conserverais également une indépendance financière complète à l'égard de la politique, et ce aussi longtemps que je ne sauterais pas le pas. Je le sentais déjà à l'époque, ce bagage et cette indépendance constitueraient des atouts clés le jour où je deviendrais professionnel de la politique. Mais concrètement, ce choix pouvait se résumer alors comme suit : plutôt jamais que trop tôt.

Je resterai donc conseiller communal et chef de groupe Ecolo/Groen – cette fois de la majorité – pour une seconde mandature. C'est dans ce rôle que j'apporterai ma contribution dans la gestion des succès et des difficultés qu'entraîne inévitablement une coalition communale. Au terme de cette seconde mandature, désormais mobilisé à d'autres niveaux, je quitterai le conseil communal.

1999 : Ecolo entre aux gouvernements

L'année 1999 est celle d'un basculement pour Ecolo : entraîné par la dynamique remarquable des Etats-Généraux de l'Ecologie Politique (EGEP) et un contexte politique qui a profondément ébranlé le pays, Ecolo et Groen se révèlent les grands vainqueurs des élections fédérales. Le récit de cette période a déjà été abondamment fait ailleurs. Il me suffira de relever que, numériquement inutiles à un axe socialiste-libéral déjà pré-négocié, les Verts belges intègrent néanmoins la majorité arc-en-ciel fédérale. Ce sera pour nous le difficile apprentissage de l'exercice du pouvoir, dans un rapport de force compliqué, avec à la clé des victoires éclatantes mais aussi des défaites douloureuses.

La montée dans les gouvernements fédéral, régional wallon et communautaire s'accompagnera de l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante pour le parti. En effet, le principal artisan de la victoire, Jacky Moraël, part au Sénat, vu que sa collègue Isabelle Durant lui aura été préférée pour devenir vice-première ministre fédérale. En novembre 1999, l'AG d'Ecolo doit départager deux équipes, composées respectivement de Daniel Burnotte/Marie-Thérèse Coenen/Philippe Henry et de Jacques Bauduin/Philippe Defeyt/Brigitte Ernst. En séance, tous les ministres (à l'exception de J.M. Nollet) prennent parti pour la première

équipe. L'Assemblée Générale, qui avait, rappelons-le, voté à une majorité étroite sa première participation gouvernementale quatre mois plus tôt, choisit la seconde.

A titre personnel, notre entrée au gouvernement fédéral marquera un nouveau degré dans mon engagement à Ecolo. En effet, à la recherche d'une compétence en matière de défense et de géopolitique, le chef de cabinet d'Isabelle Durant, Henri Monceau, me sollicitera pour rejoindre l'équipe. Conscient de mon choix de poursuivre mon parcours dans le secteur privé, il me proposera d'accomplir la mission à temps (très) partiel, ce que je ferai avec grand intérêt jusqu'à notre départ du gouvernement, quelques semaines avant le scrutin de 2003. Cette fonction me donnera l'occasion de me frotter, au sein de la branche exécutive, à la négociation politique à plus haut niveau (il m'arrivera, comme conseiller, de négocier directement avec certains ministres).

Proche par cette fonction d'Isabelle Durant, je le suis aussi, politiquement de la nouvelle direction d'Ecolo, que je côtoie comme membre du Conseil de Fédération. La participation gouvernementale va nécessairement mettre en tension les ministres – dont la feuille de route sont les accords de majorité – et le parti, qui a pour boussole son programme. Cette tension est consubstantielle à la vie de tout parti de gouvernement ; il importe de la gérer avec sagesse et doigté, dans un esprit d'intelligence collective. Ce n'est pas ce qui s'est passé en 1999-2003. De mon point d'observation privilégié, je constate d'une part que le secrétariat fédéral, se sachant élu contre la volonté des ministres, tentera envers et contre tout d'assumer son leadership dans un esprit de loyauté à la fois à leur égard et à l'égard de nos membres. Du côté des ministres, pour autant que je puisse l'observer, je ressens alors déjà une grande méfiance à l'égard de la direction du parti, qu'ils tiendront à distance, selon moi, tout au long de la législature.

Relisant cette période à la lumière de ce qui a suivi, l'élection du secrétariat fédéral en 1999 est à mes yeux la première manifestation du fait qu'un groupe de dirigeants d'Ecolo s'octroie le droit de décider qui est ou n'est pas légitime pour occuper des fonctions dirigeantes en notre sein. Pour moi, la direction élue en 1999 n'était pas légitime aux yeux des ministres et ils la traiteront en conséquence. La collaboration sincère et étroite, indispensable au succès de nos participations gouvernementales, n'existera jamais.

L'équipe Bauduin/Defeyt/Ernst démissionnera en juin 2002, suite au cavalier-seul de Jacques Bauduin sur les « convergences de gauche », tentative de rapprochement structurel d'Ecolo vis-à-vis du PS. Philippe Defeyt rempilera dans la foulée, cette fois aux côtés de Marc Hordies et d'Evelyne Huytebroeck. Ils assumeront la responsabilité de la défaite de 2003 en rendant leur mandat dès le mois de juin.

Premiers pas au niveau Européen

Notre entrée au gouvernement aura une autre conséquence indirecte, avec la nomination comme secrétaire d'Etat d'Olivier Deleuze. En effet, celui-ci était alors délégué d'Ecolo à ce que l'on appelait alors la Fédération Européenne des Partis Verts (FEPV), devenue en 2004 Parti Vert Européen. A deux reprises déjà, j'avais été choisi par Ecolo pour faire partie de notre délégation au congrès de la FEPV et j'avais d'emblée été passionné par ce qui s'y passait. Aussi avais-je été candidat malheureux face à Olivier pour représenter Ecolo au conseil de la FEPV (l'équivalent de notre conseil de fédération). Son départ pour le gouvernement fédéral remettait le poste en jeu et cette fois, je fus élu. C'est d'alors que date le début du déplacement du centre de gravité de mon engagement politique au niveau européen.

Comme membre du Conseil de la FEPV, j'aurai l'occasion de participer directement au travail d'élaboration et de convergence politiques entre les écologistes de tout le continent (y compris hors de l'UE). Négocier une position commune sur un enjeu comme le conflit israélo-palestinien ou le commerce international permet de se forger une compréhension aigüe des cultures politiques diverses, au sein d'une même famille politique. Et donne donc des outils pour jeter des ponts et accroître la convergence.

En 2003, encouragé par de nombreux collègues délégués de leurs partis respectifs au sein de la FEPV, je me porte candidat à son comité exécutif. Composé de neuf membres, il assure la gestion de l'institution sur le plan politique. J'y serai élu le 3 mai, alors même qu'Ecolo décide de quitter le gouvernement fédéral. Aussitôt élu membre du comité, je vais focaliser mes efforts sur le développement programmatique commun des Verts européens, en particulier

dans le domaine socio-économique. En effet, je suis convaincu que remédier à notre défaut (perçu) de crédibilité en ces domaines est crucial pour établir les écologistes comme une force politique de premier plan en Europe.

Trois ans plus tard, je serai encouragé par Reinhard Bütikofer, alors secrétaire-général des Verts allemands, à me présenter à la co-présidence de ce qui est entretemps devenu le PVE. En compagnie de l'Autrichienne Ulrike Lunacek, j'y serai élu : j'y vois une reconnaissance de la qualité de mon travail. Une reconnaissance dans laquelle Ecolo n'a joué aucun rôle actif : mon élection au comité de la FEPV puis à sa co-présidence sera principalement due à mes efforts et au soutien d'autres partis verts européens.

Une première candidature à l'Europe

On en est là lorsqu'à l'automne 2007, Pierre Jonckheer, alors l'unique eurodéputé Ecolo, m'annonce qu'après deux mandats de sénateur fédéral et deux mandats au Parlement Européen, il compte mettre un terme à sa carrière politique. Tant au Conseil de Fédération qu'au niveau des Verts Européens, Pierre a pu m'observer à l'œuvre. Il m'encourage donc sans réserve à me présenter pour mener la liste européenne en 2009.

A cette époque, seize ans après mon adhésion à Ecolo, je suis resté employé du secteur privé. Mais comme co-président du PVE, même si le poste est bénévole, je ne suis plus tout-à-fait un militant de base ; je suis alors dans une forme d'entre-deux qui me convient bien. C'est aussi vers cette époque que Jean-Marc Nollet, alors député fédéral et chef de groupe Ecolo/Groen à la Chambre, me sollicite pour en devenir le secrétaire politique. Je déclinerais la proposition, en expliquant que je ne quitterais le secteur privé que pour un mandat électif et non une fonction de conseil. Lorsque j'avais décidé de ne pas devenir trop tôt un professionnel de la politique, je m'étais donné comme balise l'âge de 50 ans pour tenter la chose. Si je suis le conseil de Pierre, cela me fera 46 ans. Ma réflexion, avec mon épouse, va durer de longs mois, avant que je décide (probablement au début 2008) de me lancer. *Alia jacta est.*

Ma décision de briguer la tête de liste d'Ecolo pour le Parlement Européen va incontestablement marquer une rupture nette dans mon histoire au sein du parti. Jusque là, comme membre du Conseil de Fédération, mes interventions avaient pu être considérées comme intéressantes, voire utiles, par les professionnels du parti. J'ai pu en particulier le ressentir lorsque je plaidais en faveur des dérogations à la règle des deux mandats ou en faveur de positions politiques de compromis lorsque nous étions aux affaires. Quant à mon ascension au sein des Verts européens, si elle n'avait pas fait l'objet d'un engagement marqué du parti en sa faveur, elle n'avait pas plus suscité son opposition.

Cette fois, il en ira différemment. Peu avant ou peu après l'été 2008, Jean-Michel Javaux m'invite à déjeuner à l'issue d'une réunion du Bureau Politique. Il s'agit bien évidemment de discuter des élections européennes à venir. A l'époque, J.M. Javaux a pour co-présidente Isabelle Durant, qui elle aussi a décidé de se porter candidate à la tête de liste Europe. Cela ne réjouit pas particulièrement Javaux, qui préfèrerait s'épargner le souci de se trouver une nouvelle co-présidente. Toutefois, il est d'une clarté limpide : si Durant se présente, elle doit gagner. Il me demande donc de retirer ma candidature. Il ajoute que si vraiment, je souhaite devenir député en 2009, il considère que le Parlement Bruxellois est une option qu'il peut soutenir.

A ce moment, je suis militant depuis 17 ans à Ecolo ; depuis cinq ans, le centre de gravité de mon engagement politique est l'Europe ; mieux, je co-préside depuis deux ans le Parti Vert Européen ; plurilingue, je suis particulièrement à l'aise dans le domaine socio-économique, où par excellence se déploient les compétences de l'Union Européenne. Rien de cela ne suffit, aux yeux de la direction du parti, pour justifier ma présence sur la liste Europe. Tout au plus veut-on, du bout des lèvres, me consentir la possibilité de concourir pour un mandat dans une assemblée qui ne correspond en rien ni à mes aspirations ni à mes qualifications et donc à l'impact que je pourrais avoir au profit de notre projet ! M'envoyer au Parlement Bruxellois était un non-sens complet. En tout cas, mon entretien avec J.M. Javaux aura le mérite de la clarté : il faut que je dégage.

Je ne donnerai bien entendu pas de suite favorable à son injonction. Le 30 Novembre 2008, je rejoins les locaux de HEC Liège, où va se tenir l'Assemblée Générale d'Ecolo. Le matin, en

marge des débats programmatiques, j'apprends de la bouche de mon principal sponsor, P. Jonckheer, qu'il renonce à prendre la parole en ma faveur devant l'AG. Des pressions en ce sens ont en effet été exercées sur lui, afin qu'il ne soutienne pas « un scénario perdant »². Je vous laisse imaginer l'effet que ce renoncement a sur moi, à quelques heures de la constitution de la liste. A l'heure du déjeuner, alors que je suis attablé aux côtés de mon épouse, J.M. Javaux se penche entre nous deux et déclare, de façon badine, que « ça va saigner, cet après-midi ». La guerre psychologique bat son plein.

L'après-midi venue, s'ouvre le poll proprement dit. Isabelle Durant et moi-même concourons, aux côtés de trois autres candidats. De mémoire, je l'emporte d'une voix sur I. Durant au premier tour, les trois autres candidats se partageant six voix à parts égales. Au second tour, I. Durant l'emporte d'une voix sur moi. Ayant manqué la première place, je me présente à la deuxième ; là encore, une compétition a lieu avec d'autres candidats, dont un militant de Liège soutenu explicitement par la direction. Cette fois, je l'emporte sans bavure.

Si je me réjouis d'avoir fait jeu égal avec I. Durant (mes attentes étaient bien plus modestes), je reste choqué au retour de Liège par ce qui s'est passé. Choqué par le fait que des pressions aient été directement exercées sur la personne qui avait suscité ma candidature ; choqué par la violence verbale sournoise de J.M. Javaux ; choqué par le fait que ma candidature n'ait pas été considérée comme utile par les dirigeants d'Ecolo, pas même à la deuxième place. Je me dirai plus tard que, s'il y avait eu un comité de liste, jamais je n'aurais été eurodéputé Ecolo. Ceci est d'autant plus remarquable que la crise financière mondiale de 2007-2008 bat son plein et que je suis en pointe sur les sujets socio-économiques.

En route pour un premier mandat

Me voici donc 2^{ème} candidat pour le Parlement Européen. Il reste six mois d'ici aux élections et il va falloir faire campagne. Il faut bien admettre que, systématiquement combinée aux scrutins régionaux, l'élection européenne passe trop souvent à la trappe médiatique. Je n'aurai droit, de la part d'Ecolo, qu'à ma tête à côté de celle d'I. Durant sur les affiches et à

² P. Jonckheer réparera sa volte-face cinq ans plus tard en défendant avec brio ma candidature à la tête de liste pour les élections de 2014.

deux passages dans des débats « Europe » à la radio. Pour le reste, je ne pourrai compter que sur mon propre carnet d'adresses et sur mes propres initiatives pour mener campagne³. Ce sera donc une campagne de proximité, la plupart du temps dans des cercles familiaux et professionnels.

Au soir des élections, j'apprends vers minuit qu'Ecolo obtient un deuxième siège au Parlement Européen : je suis élu. Dans les semaines qui suivent l'élection, Isabelle Durant et moi allons nous accorder sur une répartition thématique du travail européen. Dans la foulée, elle me proposera de mettre en commun l'ensemble de nos assistants parlementaires ; après avoir initialement donné un accord de principe, je refuse. En effet, dans sa proposition, nos moyens communs étaient répartis thématiquement à 75/25 en faveur des thèmes qui lui étaient attribués.

Elu, je décide de m'investir dans deux commissions parlementaires :

- la commission Industrie-Recherche-Energie (ITRE) ; les thèmes industrie-énergie étant très courus par mes collègues, je m'y focaliserai sur la recherche ;
- la commission des affaires économiques et monétaires (ECON), où les aléas de la répartition des dossiers me verra intervenir sur les suites réglementaires de la crise financière (en particulier la régulation bancaire) et de celle qui frappera, un peu plus tard, l'Euro.

Parallèlement, je décide de postuler à la reconduction de mon mandat de co-président du PVE. N'exerçant aucune responsabilité spéciale au sein du groupe parlementaire Vert, il me semble que cette combinaison peut être utile. Pas moins de 23 partis membres du PVE soutiendront ma candidature ; à nouveau, Ecolo ne manifestera aucun intérêt pour la chose. Lorsque je serai réélu, en octobre 2009, le parti ne se fendra même pas d'un communiqué de presse pour se réjouir qu'un des siens ait été reconduit à ce poste⁴.

³ Dix ans plus tard, Ecolo sera confronté à une situation analogue pour le scrutin européen en termes de notoriété, à savoir une tête de liste connue et une seconde beaucoup moins. Les choix posés en 2019 seront à l'opposé de ceux fait en 2009. On y reviendra.

⁴ Pour être exact, un CP sera publié trois jours après ma réélection, c'est-à-dire lorsque son absence d'impact sera absolument certaine. Il aura d'ailleurs fallu que je l'écrive moi-même, alors que le responsable de la communication d'Ecolo était lui-même sur place.

Ceci est exemplatif du traitement qui m'est réservé par le département de communication d'Ecolo. Dès les premiers mois de mon mandat apparaît clairement la disparité de traitement entre I. Durant et moi-même. En bref, tous les passages médiatiques lui sont attribués ; alors encore inconnu, je ne bénéficie d'aucune aide d'Ecolo pour m'inscrire sur l'écran-radar des médias. Par la voix d'Eric Biérin, il m'est fait comprendre qu'Ecolo ne peut empêcher les médias d'inviter qui ils veulent – ce que je comprends – et qu'ils n'ont pas vraiment les moyens de me promouvoir – ce que je ne comprends pas. En effet, le département de communication du groupe des Verts au Parlement Européen sera le premier à me décrocher des interviews dans les médias... belges (et étrangers bien sûrs), et ce malgré mon manque de notoriété!

Dans un courrier du 22.11.2009, je demande à J.M. Javaux de prêter attention à cette disparité de traitement. J'y relève aussi que je suis tenu à l'écart de groupes de travail internes pour discuter p.ex. de la future présidence belge de l'UE ou d'exportations d'armes (sujet qui tombe dans mon domaine). Quant aux événements publics d'Ecolo, je n'y suis associé qu'à force d'insistance ou tout simplement parce que j'en prends l'initiative. A peine quelques mois après le début du mandat, les biais qui se manifesteront et se développeront pendant quinze ans sont déjà visibles. Ma démarche vers J.M. Javaux restera sans suite, ni formelle ni pratique.

Un premier mandat très économique et financier

Les années de mon premier mandat seront très largement déterminées par les séquelles de la crise financière mondiale de 2007-2008. En particulier, la cohésion de la monnaie unique est gravement menacée, notamment par des attaques des détenteurs de capitaux contre la dette d'Etats-Membres de la zone Euro comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal... Etant en charge du dossier au Parlement Européen, je tiens le Bureau Politique le mieux informé possible de la situation, même si placer des points européens à son ordre du jour est loin d'être une évidence.

En janvier 2012, j'alerte le BP sur le danger que représente pour nous le projet de traité budgétaire européen, le fameux Traité sur la Stabilité, la Convergence et la Gouvernance

(TSCG). Il s'agit d'un texte européen certes, mais 100% inter-gouvernemental : le Parlement Européen n'aura pas voix au chapitre. Il prévoit de resserrer la discipline budgétaire plus encore que ne le prévoit le droit européen ordinaire, en dehors de toute rationalité économique. En clair, ce traité bétonnera l'austérité budgétaire. Inutile de dire que ceci est en contradiction totale avec les objectifs politiques d'Ecolo, qui entretemps est monté dans les majorités régionales en Wallonie et à Bruxelles. La ratification de ce traité par la Belgique – et donc par ses entités fédérées – va donc nous poser un problème politique.

J'ai demandé de mettre le point à l'OJ du BP bien en amont de la survenance du problème. Le traité est encore en cours de négociation ; il ne sera signé que deux mois plus tard. Ce n'est qu'ensuite qu'il arrivera sur la table des gouvernements et des parlements. Après la fin de mon intervention, qui invite à un débat stratégique, Isabelle Durant est la première à prendre la parole. Elle affirme en substance qu'il ne peut être question de mettre en jeu nos participations gouvernementales pour un tel enjeu et que tout au plus, nos groupes parlementaires voteront en faveur, moyennant l'abstention symbolique d'un-e député-e. Personne ne s'avisera de la contredire ; le débat est terminé avant même d'avoir eu lieu. Un an et demi plus tard, lorsqu'arrive le temps de la ratification, la « ligne Durant » sera confirmée dans les faits : après avoir voté contre la ratification du TSCG au Parlement Fédéral, les Verts voteront en faveur au sein des entités fédérées, sous prétexte d'avoir obtenu des « balises » qui en fait ne changent rien au texte. Cette contradiction sera largement utilisée contre nous en 2014 par nos adversaires politiques.

Parallèlement à mon travail sur les structures qui gouvernent l'Union Monétaire, je m'investis massivement sur la régulation bancaire. Deux textes législatifs qui prendront plusieurs années pour être négociés d'abord au sein du Parlement (et du Conseil des Ministres) puis entre ces deux institutions. Ce processus, baptisé « trilogie » prendra à lui seul quatorze mois, sous trois présidences successives de l'UE. Un élément de ce paquet législatif – la limitation des bonus des banquiers – va me mettre sur l'écran médiatique. Si je ne suis pas le seul eurodéputé à avancer la nécessité – au nom de la stabilité financière – de réguler les bonus, je serai crédité – à la fois par les médias et par les collègues – de la primauté et de la plus grande opiniâtreté sur le sujet. Nous avons obtenu l'intégration de cette disposition dans

la version du texte soutenue par le Parlement, en opposition avec les Etats-Membres, dont aucun ne veut.

Le 27 février 2013, un accord intervient au finish entre Parlement et Conseil sur le paquet bancaire. La limitation des bonus est l'ultime point à avoir été négocié. La solidarité dont a fait preuve l'équipe de négociation du Parlement, menée par l'Autrichien Othmar Karas, et le soutien déterminé du commissaire européen en charge, Michel Barnier, combinés à la pression de l'opinion publique ont fait plier le Conseil : les bonus seront (imparfaitement) limités. Aussitôt, la presse – internationale puis belge⁵ – s'empare du sujet et m'attribue la paternité de la mesure. C'est de ce moment que date réellement mon émergence médiatique⁶.

On aurait pu croire – ou espérer – qu'Ecolo s'empare de ce succès politique et se réjouisse – pour s'en enorgueillir - qu'un des siens l'ait obtenu contre la volonté des 27 ministres des finances. Bien qu'une nouvelle co-présidence (Deleuze/Hoyos) ait été installée en 2012, il n'en a rien été. Le parti s'est bien abstenu de communiquer à ce sujet. Et si ce succès m'établit durablement comme un interlocuteur solide (« un bon client ») pour les médias, il ne va rien changer à l'attitude du parti envers moi : pas plus qu'auparavant, je n'obtiendrai le moindre passage médias significatif d'Ecolo. Pas plus qu'auparavant, je ne serai mis en évidence dans ses événements publics. Pourtant, les sujets économiques et financiers resteront dans l'actualité : la crise de l'Euro n'est pas finie, les scandales fiscaux (Offshoreleaks, Luxleaks etc) se multiplient et avec eux, les occasions médiatiques pour moi.

Il est cependant une communauté, au sein d'Ecolo, pour qui ces événements seront perçus comme une opportunité : nos membres. De plus en plus, des sections locales me contactent pour venir présenter et débattre ces sujets lors de rencontres citoyennes. Si je suis un « bon client » pour les médias, je semble l'être aussi en réunion publique, et cela n'échappera pas à nos militant-e-s. Les sollicitations, au sein et en dehors d'Ecolo (par le monde associatif, les

⁵ Pour la petite histoire, il faudra que le Financial Times de Londres fasse un papier pour que la presse flamande s'empare à son tour du sujet, et que Le Monde de Paris fasse ensuite de même pour que la presse francophone embraye !

⁶ Je veux souligner au passage qu'Othmar Karas et Michel Barnier, tous deux membres de partis affiliés au PPE, auront l'élégance de souligner auprès de la presse le rôle que j'ai joué dans ce succès.

syndicats,...) vont se multiplier au point qu'en 2013-2014, il m'arrivera fréquemment de cumuler trois à quatre événements en soirée par semaine, sans compter les interventions en cours de journée.

Un deuxième mandat en perspective ?

En cette année 2013, jamais professionnellement je ne me suis autant senti la bonne personne au bon endroit au bon moment. Le retour que j'obtiens à la fois de nos membres et du grand public – y compris de personnes a priori éloignées de l'écologie politique – confirme le sentiment que le travail que je réalise est largement apprécié. Dès mon élection en 2009, j'envisageais un deuxième mandat ; le retour du terrain me donne le sentiment que ce n'est pas impossible. Mais j'ai aussi la conviction que les dirigeants et les instances d'Ecolo refusent de voir en moi un atout dans un jeu qui devrait être collectif. Tous les signaux reçus au fil de ces années le confirment.

Je réalise que mon travail intensif avec les locales du parti n'est pas passé inaperçu de la direction. En fait, je crois qu'il inquiète. Eh oui, un nouveau poll Europe approche, et le « match retour » Durant-Lamberts se profile à l'horizon. Si celui de 2008 avait permis la victoire - à une voix - de la candidate adoubée par l'appareil face à un illustre inconnu du public, les perspectives pourraient être différentes après un mandat durant lequel je ne me suis pas contenté de faire de la figuration. Je veux pour preuve de cette inquiétude un message par courriel, envoyé par Isabelle Durant, de mémoire un peu avant l'été 2013. Ce message, destiné à tous les secrétaires de sections locales, les presse de... l'inviter pour discuter de sujets européens. La liste des adresses des secrétaires des locales n'étant pas disponible sur demande, je n'aurais pu envoyer pareil message. Mais cela a été rendu possible à I. Durant. Et juste après l'été, un événement prévu de longue date par Etopia avec Pierre Larrouturou et moi-même est annulé, au motif que les organes du parti ne doivent pas favoriser tel ou tel candidat. Je devrai à l'amitié de Ph. Defeyt le maintien de l'événement, sans Etopia mais hébergé par le CPAS de Namur.

Le 19 octobre 2013 se tient, à Mons, le poll Europe. Cette fois, vu les sondages, seule la tête de liste risque bien d'être élue. La position est donc cruciale. Je m'y rends avec le sentiment

d'avoir livré le meilleur de moi-même pendant cinq ans et la volonté de faire de même devant l'assemblée générale d'Ecolo. Mais pas plus que cinq ans plus tôt, je ne crois à ma victoire, tant l'attitude des dirigeants et des organes d'Ecolo demeure hostile à mon égard. La veille du poll, Le Soir publie fort opportunément, sous la plume de Maroun Labaki (qui sera plus tard membre d'un cabinet ministériel Ecolo) une grande interview d'Isabelle Durant. Un cadre d'Ecolo, qui me soutient, a été quant à lui dissuadé par son management de parler en AG en ma faveur. J'avais pour ma part sollicité cinq élus Ecolo, dont je savais le soutien, pour faire de même. Je voulais disposer d'un ensemble de soutien diversifié, combinant militants et élus. Tous les cinq se refusent, pour diverses raisons. Je ne peux m'empêcher de penser que la perspective des comités de liste devant intervenir ultérieurement, pour les autres niveaux de pouvoir, a joué un rôle. Il était patent que ces mêmes dirigeants qui allaient constituer les listes fédérales et régionales étaient opposés à ce que j'aie un avenir politique à Ecolo. S'afficher en soutien à ma candidature constituait un risque évident.

L'AG est présidée par rien moins que l'ancienne équipe dirigeante d'Ecolo, J.M. Javaux et S. Turine. Le débat initial porte sur des considérations générales sur la campagne européenne ; les intervenant-e-s sont priés de s'abstenir de tout soutien à quelque candidat que ce soit. E. Huytebroeck y fait une intervention clairement en faveur d'I. Durant ; alors que certains dans la salle s'en offusquent, la présidence de séance laisse passer. Vient alors le temps des prises de parole des candidat-e-s. Contrairement à 2008, nous avons droit chacun-e à deux prises de parole (en début et en fin de débat), et l'ordre de passage ne sera pas alphabétique mais par tirage au sort. Je suis chanceux : je tire le droit de parler en premier et en dernier lieu. Malgré l'émotion provoquée par le soutien perceptible d'une bonne partie de l'assemblée et le retard qu'elle cause, je finis mon intervention initiale dans les temps impartis (8'). Lorsqu'Isabelle Durant parle, elle dépasse largement son temps de parole, principalement pour justifier son choix de ne briguer que la première place. La présidence de séance laisse passer, au point que ce sont les applaudissements insistants du public qui mettront un terme au discours d'I. Durant. Lorsque vient le temps des soutiens, les seul-e-s élu-e-s à parler le feront en faveur d'Isabelle Durant, essentiellement pour souligner sa notoriété et son potentiel électoral.

Au vote, j'emporte la première place dès le premier tour avec 55 voix d'écart (sur un peu plus de 600, deux fois plus que cinq ans auparavant). Pour les dirigeants du parti, le résultat fait visiblement l'effet d'une bombe. Après que S. Turine ait annoncé d'une voix neutre le décompte des voix et les résultats, J.M. Javaux embraye, couvrant avec peine les applaudissements nourris saluant mon élection, pour vivement remercier... I. Durant, notamment pour son travail à la co-présidence des Verts européens. Lapsus remarquable, puisque voici une responsabilité que l'intéressée n'aura jamais exercée ni au niveau du PVE (ce qui fut mon cas de 2006 à 2012) ni au niveau du Groupe des Verts au Parlement Européen (ce qui sera mon cas par la suite, de 2014 à 2024). Le troisième candidat est à son tour félicité pour s'être porté candidat, ainsi que moi-même, par un laconique « et Philippe ».

Comme en témoigne avec force l'enregistrement vidéo de l'AG, le choc est tel qu'il s'avère impossible aux dirigeants d'Ecolo de me féliciter. L'un d'entre eux, Ch. Derenne, viendra bien me dire qu'il est prêt à travailler avec moi ; après avoir annulé l'événement de Namur quelques mois plus tôt, la main tendue me semble douteuse. Quant à la coprésidente E. Hoyos, elle saura juste me dire d'aller changer de chemise en vue de la conférence de presse, celle que je portais ayant manifestement été marquée par l'émotion du moment.

Je suis frappé qu'en 2024, soit plus de dix ans après l'événement, une jeune élue Ecolo – dont je ne suis même pas certain qu'elle était présente à Mons - se réfère à ce vote en parlant du « trauma Durant/Lamberts ». Alors donc, le fait qu'une compétition électorale résulte dans le choix d'un candidat au détriment d'une autre est un trauma ? Qu'I. Durant et ses soutiens aient été déçus, je le comprends ; mais c'est la loi du genre. Parler de trauma laisse penser à quelque chose de plus profond. Était-ce que, de manière imprévue, le résultat de l'élection n'était pas conforme aux plans des dirigeants et de leurs soutiens ? Une chose est sûre, c'est que l'enthousiasme de la salle, cet après-midi là, faisait voir tout sauf un trauma.

Défaite électorale d'Ecolo et... élection à la tête des Verts européens

Le 25 mai 2014, le méga-scrutin se traduit par une sèche défaite pour Ecolo. Comme c'est toujours le cas, la campagne européenne occupe une place confidentielle dans le débat

public et vu le choix de l'AG, Ecolo se contente du service minimum. Comme je l'avais pressenti, nous perdons le deuxième siège européen. Si je n'avais pas gagné la tête de liste six mois plus tôt, ma carrière politique en tant que professionnel se serait arrêtée là après cinq ans au Parlement Européen. Ce ne fut heureusement pas le cas.

Au cours du mandat précédent avait germé chez moi l'idée de briguer, en cas de réélection, la co-présidence du groupe parlementaire Verts/ALE. Il était de notoriété publique en effet que le titulaire du poste, Daniel Cohn-Bendit, ne se représenterait plus. Et à la différence de ce qui se passait à la direction et dans les instances d'Ecolo, mon travail était de longue date apprécié par mes collègues européens. Ils m'avaient à deux reprises déjà porté à la co-présidence du PVE et pu observer mon impact au sein du Parlement pendant cinq ans. Dans les derniers mois de la législature précédente, j'avais donc commencé à élaborer un projet politique et à mener une discrète campagne en vue de la suivante.

Fortement affecté par le recul d'Ecolo, j'envisage un moment de renoncer à cette ambition. Toutefois, le score de la liste que je menais n'a pas à rougir de la comparaison avec celles des Verts ailleurs en Europe, aussi décidé-je d'y aller. Le 12 juin, je sors vainqueur d'une triangulaire qui m'opposait au néerlandais Bas Eickhout et français Yannick Jadot. Ces deux collègues et amis soutiendront ensuite à trois reprises ma reconduction à la tête du groupe, pour la totalité des dix ans de mandat que je vais encore accomplir au Parlement Européen.

Dès mon élection, la presse belge (francophone comme flamande) me consacre une large couverture, sur le thème de ce belge qui succède au monstre sacré Cohn-Bendit. Fidèle à son attitude à mon égard, Ecolo se gardera bien de communiquer à ce sujet : la fierté n'est visiblement pas partagée à l'interne – en tous cas dans les cercles dirigeants du parti. Interrogée par l'Echo, Isabelle Durant lâchera plutôt : « *Prendre la succession de Dany, personne ne peut le faire* ». Elle ajoutera qu' « *à part le fait d'être écolo* », les deux hommes n'ont « *rien en commun* ». Pour l'ancienne vice-présidente écologiste du Parlement, Lamberts « *a tout à prouver* ». Prouver qu'il est capable de sortir de son terrain de prédilection. Prouver qu'il est capable de rassembler les écologistes autour d'une ligne cohérente. Un défi de taille, sans doute. À la taille de son ambition, certainement. » Gageons qu'entretemps, si

en effet, je ne suis pas Dany Cohn-Bendit⁷, j'aurai fait la démonstration de mes qualités à la tête des Verts européens.

Mon élection à la tête du groupe n'efface cependant pas mes profondes préoccupations à l'égard de l'évolution du parti auquel j'appartiens depuis alors 23 ans. Aussi, avec d'autres au premier rang desquels se trouve Joanne Clotuche, nous prenons l'initiative de rédiger une analyse politique de ce que nous considérons comme les causes de l'échec d'Ecolo et de proposer à la fois des pistes d'action et une méthodologie pour les élaborer et les décider. Ce sera la motion « Phénix 2.Vert ». Elle sera co-signée par plusieurs dizaines de membres et de mandataires locaux ainsi que par Zakia Khattabi (pour les constats) et Alain Maron (pour la motion propositionnelle).

Lors de la présentation de ces textes au Conseil de Fédération, le fond ne sera jamais abordé. Il nous sera principalement reproché d'être « clivants » ; le PV de la réunion mentionne même le terme « coup d'Etat » évoqué par l'un ou l'autre jeune ambitieux. Le texte sera par la suite noyé comme contribution à un processus de réflexion (« Trans-Action » puis « Régénération ») mené sous la houlette de la direction d'alors (O. Deleuze et E. Hoyos). Ce processus ne résultera dans aucun changement fondamental ni dans la ligne, ni dans la communication, ni dans le fonctionnement du parti. La meilleure preuve en est la relecture, en 2024, de « Phénix 2.Vert » : ses constats n'ont rien perdu de leur actualité et ses propositions de leur pertinence. Cette initiative aura été ma dernière tentative d'agir en vue de redresser le cours des choses à Ecolo. Je me consacrerai dès alors entièrement à exercer mes responsabilités à la tête des Verts européens.

Une nouvelle direction ?

La défaite de 2014 provoquera, avec un différé de neuf mois, le départ de la direction qui nous avait menés à la défaite. Après Olivier Deleuze, replié sur son maïorat de Watermael-Boitsfort, Emily Hoyos rend son tablier. En mars 2015, le duo est remplacé par une nouvelle

⁷ Lequel est à ce point écologiste... qu'il a rejoint Emmanuel Macron et fait activement campagne pour des listes communes entre libéraux et écologistes pour les élections européennes de 2019 ! Déçu par Macron, il a pris fait et cause pour la liste socialiste menée par Raphaël Glucksmann au scrutin européen de 2024.

équipe, formée de Zakia Khattabi et de Patrick Dupriez. A leur demande, j'étais intervenu en assemblée générale pour soutenir leur ticket ; j'avais été plus qu'honoré de le faire aux côtés de Jacky Morael, l'un des leaders qui m'avaient le plus inspiré dans mon engagement écologiste.

De l'hostilité sournoise, l'attitude de la direction du parti à mon égard devient plus bienveillante. Le seul changement concret que cette bienveillance produira sera au niveau de la stratégie médiatique : Pascal Devos, (re)devenu responsable de la communication, sera le seul dans cette fonction à prendre l'initiative de m'envoyer dans les médias. Si, à ce stade, ma notoriété est devenue telle que je n'ai plus besoin du soutien d'Ecolo en la matière, ce changement d'attitude marque néanmoins la reconnaissance institutionnelle de la contribution que je peux avoir au profit de notre action collective.

Mais certaines pratiques ont la vie dure, même sous la nouvelle direction. Ainsi, lors de la mise en place du bureau fédéral commun Ecolo/Groen. L'initiative, lancée par la direction précédente, se concrétise sous la nouvelle. Co-président d'un groupe parlementaire incluant les eurodéputés des deux partis, parfait bilingue, entretenant de longue date des relations suivies avec la direction de Groen (dont je suis également membre), je porte naturellement ma candidature comme membre de cette nouvelle instance. Celle-ci sera écartée de la proposition faite au Conseil de Fédération par la nouvelle co-présidence, pour de vagues motifs d'équilibre H/F.

Au début de 2015, répondant à l'appel à projets de l'équipe organisatrice des Rencontres Ecologiques d'Eté, je propose d'organiser une plénière « européenne ». Sans avoir encore d'idée précise sur son titre, je sais qu'avec notamment la crise de l'Euro qui s'éternise, les enjeux européens ne vont pas quitter les devants de la scène. Il m'est répondu que la tenue de la CoP21 – la désormais célèbre conférence de Paris sur le climat – à l'automne justifie que toutes les plénières soient consacrées aux enjeux climatiques ; si un débat sur les enjeux européens est le bienvenu, ce sera donc sous forme d'un atelier. L'argument est fondé, je l'accepte de bon gré et présente donc un projet d'atelier, qui est mis au programme. Au mois d'août, quelques jours avant l'ouverture des REE, je veux vérifier le programme pour m'assurer de l'heure et du lieu de l'atelier que j'anime. Je consulte donc le site en ligne des

REE 2015 et je découvre, stupéfait, la programmation d'une plénière « Europe » animée... par Isabelle Durant.

Comment ressentir ceci autrement que comme un affront. Ce qui m'avait été refusé, seul député européen Ecolo et co-président en exercice du groupe parlementaire Verts/ALE, a été accordé ensuite à celle qui n'exerce plus aucune responsabilité européenne. Et ce alors même que les raisons invoquées pour me refuser la plénière demeuraient inchangées. Ce geste confirmera une fois encore que, dans notre parti, certains élus sont considérés comme légitimes, d'autres pas. J'en tirerai les conclusions en annulant sur le champ mon atelier, devenu largement redondant avec la plénière octroyée à Isabelle Durant.

Entretemps, je continue à tenter d'apporter ma contribution aux débats internes d'Ecolo. Aussi, je propose régulièrement des points « européens » à l'agenda du bureau politique. Il est toujours difficile d'obtenir de la place, et c'est souvent en fin de réunion. Ce niveau de pouvoir, de plus en plus crucial, reste largement aux marges des préoccupations du parti. Aussi quelle n'est pas ma surprise de découvrir, vers la fin 2015 ou le début 2016 je pense, un point européen à l'agenda du BP. Il a été programmé un lundi de plénière, c'est-à-dire à un moment où je suis en route pour Strasbourg. Deux invités pour le point : Monica Frassoni, à l'époque encore co-présidente du PVE et Florent Marcellesi, un écologiste espagnol parfaitement francophone, qui sera plus tard eurodéputé. Lorsque j'interroge la direction sur l'étrange programmation du débat, alors que je suis indisponible, il m'est répondu que les deux autres intervenants l'étaient et que comme l'agenda du BP était particulièrement léger ce lundi là, c'était un bon moment pour discuter Europe. Dont acte.

On le voit, à l'exception – mieux vaut tard que jamais – du volet médiatique – l'arrivée de la nouvelle direction d'Ecolo ne change pas fondamentalement l'attitude de l'organisation à mon égard – et à celle des sujets européens d'ailleurs.

Stop ou encore ?

Mon second mandat au Parlement Européen correspond à la présidence de Jean-Claude Juncker à la Commission Européenne. Il avait succédé en 2014 au portugais José-Manuel

Barroso. D'un agenda « smart, sustainable, inclusive growth » on était passé à « growth and jobs ». Bref, la stagnation sur un modèle productiviste toxique, combiné à l'incapacité collective de relever le défi de la crise de l'Euro autrement qu'en asservissant les populations des pays dits « périphériques » à une austérité inique. Et dans tout cela, les considérations liées aux limites planétaires, à commencer par le climat, demeuraient au mieux secondaires. Il est d'ailleurs évocateur que dans son discours-bilan d'une demi-heure au Parlement Européen en 2019, Juncker ne prononcera pas une seule fois les mots « climat » ou « environnement ». La CoP 21 aura eu lieu sous sa garde, mais elle ne méritait même pas une mention !

Comme eurodéputé vert, puis comme co-président du groupe, j'avais l'impression de ramer à contre-courant depuis mon arrivée au Parlement. La fenêtre de tir pour un changement de cap qu'avait semblé offrir la crise financière mondiale de 2007-2008 s'était bien vite refermée. Cela, combiné aux difficultés et frustrations persistantes causées par l'attitude d'Ecolo à mon égard, produisit graduellement une lassitude telle que j'envisageais de quitter le Parlement au terme de mon deuxième mandat. Ce sont les innombrables encouragements reçus à la fois des militant-e-s Ecolo, de citoyens et d'associations et de mes collègues au Parlement Européen qui me fournirent alors, et encore aujourd'hui, l'énergie de continuer. Après un moment de flottement, je décidai donc de briguer un troisième et ultime mandat.

Courant 2018, les co-présidents m'invitent, comme ils le font avec tous les mandataires, à une rencontre à trois, pour discuter de mes attentes pour le scrutin de 2019. Avant de leur exprimer les miennes, je les sollicite sur leurs attentes à mon égard. Quelles que soient mes intentions propres, il m'importe en effet de savoir quelle contribution est attendue de ma part par le parti auquel j'appartiens à présent depuis 27 ans. Zakia Khattabi me déclare que si je souhaite briguer un 3^{ème} mandat, je peux compter sur son soutien. Patrick Dupriez exprime la préférence qu'il aurait eue de voir Olivier de Schutter me succéder en 2019, mais que si tel est mon souhait, il ne s'opposera naturellement pas à ma reconduction.

Au seuil de ma troisième candidature européenne, nous en sommes donc là ! Si la direction de l'époque ne voit pas d'un mauvais œil un ultime mandat, pas plus que celles qui l'ont précédée elle ne voit en moi un atout indispensable, ou à tout le moins souhaitable dans ce qui devrait être l'action collective des écologistes belges francophones. En bref, si je veux

continuer, c'est OK ; si je veux partir, c'est aussi OK. Je leur confirme la première option et j'obtiens une ultime fois – sans concurrence cette fois - la confiance de l'Assemblée Générale, réunie cette fois à Bruxelles le 8 décembre 2018.

Ultime campagne pour un troisième mandat : plus ça change...

Entretemps, Jean-Marc Nollet a remplacé Patrick Dupriez à la co-présidence d'Ecolo. Dans un rare entretien bilatéral quelques mois auparavant, il m'avait sondé quant à mon attitude à son égard au cas où il briguerait la succession. Le départ anticipé de P. Dupriez a simplement précipité le calendrier, en lui permettant de mettre le pied à l'étrier avant, plutôt qu'après le scrutin de 2019.

Faut-il y voir une coïncidence ? Toujours est-il que la campagne de 2019 va confirmer le retour de l'hostilité du parti à mon égard. Dans sa – modeste – campagne européenne, Ecolo met toute son énergie à promouvoir... la deuxième candidate sur la liste, Saskia Bricmont. Il est expliqué à mon équipe que ma notoriété est telle que je n'ai guère besoin d'être promu, alors que S. Bricmont, alors encore inconnue, doit être mise en lumière si nous voulons assurer le deuxième siège. A dix ans d'intervalle, l'argument ne manque pas de piquant : appliqué en 2009, il m'aurait alors placé au cœur du dispositif de communication d'Ecolo, l. Durant n'ayant aucun besoin de promotion. On sait ce qu'il en fut. L'attitude hostile est confirmée par la suite réservée à notre seule requête : la diffusion, sur les réseaux sociaux d'Ecolo, de deux courtes vidéos produites au service de ma campagne. Elle restera sans réponse du département de la communication ; bien évidemment, les vidéos ne seront jamais diffusées.

C'est dans ce contexte que démarre mon troisième mandat ; je demeure un étranger pour les dirigeants de mon propre parti. Cela sera confirmé, s'il en était encore besoin, lors d'un épisode particulièrement brutal. Le 9 novembre 2020, un lundi, se réunit (en distanciel) le bureau politique. Depuis un certain temps, j'avoue avoir perdu toute motivation à assister à ces réunions, où l'on se contente le plus souvent de commenter l'actualité et où l'atmosphère me semble de plus en plus relever d'une convivialité factice. Je vais néanmoins

assister à la réunion ce jour là, car la nouvelle co-présidence, dans laquelle J.M. Nollet a été rejoint par R. Maouane, présente sa nouvelle stratégie politique.

Celle-ci nous est déroulée sous la forme d'une présentation PowerPoint, dans laquelle figure un unique slide sur... l'Europe. Ce niveau de pouvoir est déclaré important ; Ecolo va développer ses liens avec des partis-frères européens et accentuer la cohésion avec les autres niveaux de pouvoir. Pour ce faire, deux personnes-ressources cruciales sont nommées : Evelyne Huytebroeck, alors co-présidente du PVE et Saskia Bricmont, eurodéputée. Je ne suis pas mentionné. Après avoir été invisibilisé dans la campagne d'Ecolo, je le suis une fois encore à l'interne. R. Maouane étant à la manœuvre pour la présentation, j'écris sur le champ à J.M. Nollet par messagerie. Voici notre échange :

PHL : « Le groupe Verts/ALE – qui est la vitrine publique des écologistes européens est coprésidé depuis 2014 par un membre d'Ecolo. C'est comme si ça n'existait pas. Ce n'est pas que je manque de reconnaissance, mais je pense que j'aurais pu être un atout dans un jeu véritablement collectif. Dommage »

JMN : « OK, pigé, j'intègre. Je prends sur moi car cette partie, c'est moi qui aurait du voir. En fait, c'est tellement acquis pour moi qu'on pointe le plus récent. Mais tu as raison, sorry

Inutile de dire que cet échange pour le moins surréaliste restera sans suite. Pas plus que par le passé, je ne serai par la suite intégré dans un quelconque jeu collectif, lequel n'existe pas vraiment au sein du parti. Ce qui est le plus douloureux dans cet épisode est que, parmi les plus de cent personnes qui assistent à la réunion virtuelle, pas une ne relèvera mon invisibilisation dans la présentation. Une confirmation de plus que mon statut d'élément étranger est bien intégré par le « collectif » ; que je ne sois pas mentionné comme l'un de nos atouts au niveau européen est jugé normal.

Troisième et ultime mandat : un tournant pour l'UE ?

Le succès électoral de 2019 permet à Ecolo de retrouver deux eurodéputés, et au groupe Verts/ALE d'atteindre une taille sans précédent au Parlement Européen. Avec 10% des sièges, nous constituons le quatrième groupe politique. Ce troisième et ultime mandat pour moi sera de loin le plus passionnant. Arrivée par surprise à la tête de la Commission, Ursula von der Leyen (contre laquelle nous avons voté !) lance le Pacte Vert Européen (European Green Deal, EGD). S'il ne s'agit pas de l'alpha et de l'omega de la transition écologique et solidaire⁸, il s'agit de la première tentative sérieuse de l'Union Européenne de prendre le défi climatique à bras le corps.

Il est remarquable que l'EGD ait été lancé par von der Leyen alors que ni les 27 chefs d'Etat et de gouvernement qui l'avaient désignée candidate ni la majorité (étroite) du Parlement qui avait voté pour elle ne l'avaient mandatée pour ce faire. Le projet prendra corps et trouvera pendant trois ans et demi (2020-2023) des majorités au Parlement et au Conseil pour acquérir force de loi. Cela tiendra tant que les groupes traditionnels (en particulier PPE et libéraux) feront le calcul qu'il serait politiquement coûteux de s'y opposer. L'édifice est aujourd'hui remis en cause car pour ceux qui n'ont jamais vraiment voulu du Green Deal : il est devenu rentable politiquement de s'y opposer.

Mener les Verts européens dans ce contexte, marqué par la pandémie puis par l'extension de la guerre russe en Ukraine (démarrée en 2014), sera à la fois un challenge et une chance sans précédent de faire valoir nos thèses sur un indispensable changement de cap. A ce titre, l'organisation, en mai 2023, de la seconde édition⁹ de la Beyond Growth Conference, est l'une des plus grandes sources de fierté de ce mandat. Pendant trois jours, inspirés par 135 orateurs (aux 2/3 scientifiques) près de deux mille personnes sur place et des dizaines de milliers en ligne vont littéralement réinventer le monde. Cinq ans plus tôt, Jean-Claude Juncker, que j'avais sollicité pour participer à la première édition, m'avait fort peu

⁸ Les angles morts du Green Deal européen sont massifs : politique agricole, commerciale, régulation financière ou encore règles budgétaires sont toutes en contradiction directe avec les objectifs climatiques adoptés dans la législation européenne. De même, les volets biodiversité, ressources et pollution sont encore largement laissés en friche. Mais l'ambition climatique – neutralité carbone en 2050 et -55% d'émissions de GES en 2030 – a été inscrite dans la loi, ainsi qu'une série de mesures pour y arriver.

⁹ La première édition avait eu lieu en 2018, mais était restée largement confidentielle.

courtoisement éconduit. Cette année, U. von der Leyen ouvrira les débats. J'ai été à l'initiative de ce projet, qui a rassemblé une vingtaine de députés européens de cinq familles politiques. Faut-il encore s'en étonner à ce stade, Ecolo ne donnera aucun écho à cet événement. Pas plus qu'il ne s'emparera de l'étude « the Road 2 NetZero » : commanditée par mes soins auprès de l'Institut Rousseau, elle constitue le travail le plus approfondi à ce jour sur les besoins de financement publics et privés pour la transition écologique. Lorsqu'elle sera mentionnée à l'interne, on évitera soigneusement de m'en attribuer la paternité.

Le point de bascule : le dossier APD

Il faut dire qu'entretemps, mes relations avec Ecolo auront atteint un point de bascule. La goutte qui fera déborder un vase rempli depuis alors douze ans sera le dossier de l'APD, acronyme d'Autorité de Protection des Données. Ce dossier sera symptomatique des graves dérives d'Ecolo.

J'invite toutes celles et ceux qui ne sont pas familiers du dossier à (re)lire les excellents articles qui lui ont été consacrés par le journal Le Soir, sous la plume de Philippe Laloux : tout y est. J'en livre ici un résumé.

En mai 2018 entre en application le Règlement Général sur la Protection des Données. Il s'agit d'un texte européen, dans l'adoption duquel les Verts ont joué un rôle-clé. Le rapporteur du Parlement Européen n'était autre que Jan-Philipp Albrecht, eurodéputé vert allemand, aujourd'hui co-président de la prestigieuse Fondation Heinrich Böll. Du côté du conseil, les négociations en trilogue ont été conduites par un autre écologiste, Félix Braz, ministre de la justice du gouvernement luxembourgeois, alors à la présidence de l'UE. Il traite d'un sujet au cœur de nos préoccupations et de notre projet politique. La protection des données personnelles est un des ingrédients clés d'une société libre et démocratique.

Ce texte impose aux Etats-Membres la création d'une autorité de protection des données, chargée de surveiller la collecte de données tant par les acteurs publics que privés. L'indépendance de cette autorité, cruciale à l'accomplissement de sa mission, est

sanctuarisée dans le texte. La Belgique institue donc son APD, en la plaçant sous la tutelle du Parlement plutôt que sous celle du gouvernement, puisque celui-ci et ses organes est lui-même un (gros) collecteur de données personnelles. Or, ce dernier (qui, comme chacun sait en Belgique, assume très largement les prérogatives du Parlement) décide de placer au cœur de l'APD un haut fonctionnaire, Frank Robben, qui en connaît un bout sur le sujet : et pour cause, il est au cœur de la collecte de données par la sécurité sociale et plus généralement par le gouvernement belge¹⁰. L'incompatibilité de fonction – pour ne pas dire le conflit d'intérêt – et donc l'infraction avec le texte et l'esprit du RGPD sont patents. Pour faire bonne mesure, la Belgique crée, à côté de l'APD, un Comité de Sécurité de l'Information (CSI) qui en usurpe les compétences pour les cas les plus sensibles.

Deux directrices indépendantes de l'APD – Alexandra Jaspar et Charlotte Dereppe – vont s'inquiéter de ces situations, d'abord en interne, puis à l'égard de leur autorité de tutelle (nominalement : le Parlement Fédéral) puis, n'ayant été entendues, auprès de la Commission Européenne, dont l'une des missions est d'être la gardienne du droit européen. Le gouvernement fédéral, qui est le véritable responsable politique du double problème, fait le gros dos, de sorte que la situation s'enkyste à l'APD sans qu'aucune solution ne soit recherchée ; les deux lanceuses d'alerte y sont évidemment mises sur la touche, pour ne pas dire harcelées professionnellement. L'aile flamande du gouvernement, sous la houlette de Frank Van Den Broucke, semble faire bloc derrière le statu-quo, dans l'indifférence relative de son aile francophone. La tactique adoptée par le gouvernement est alors de faire diversion avec une révision de la loi instituant l'APD, au lieu de traiter le problème soulevé par la Commission : l'incompatibilité de fonctions de Frank Robben (le problème posé par le CSI ne sera traité que plus tard).

Entretemps, je suis contacté par les deux directrices indépendantes, devenues lanceuses d'alerte. Elles me font part de la situation, que j'évoquerai ensuite avec le commissaire européen compétent, qui n'est autre que le Belge Didier Reynders. Nourri par ces conversations, je prends contact, avant l'été 2021, avec notre parlementaire de référence sur

¹⁰ Il suffit de consulter le site personnel de Frank Robben (<https://www.frankrobben.be/fr/activites-professionnelles-actuelles/>) pour se faire une idée du rôle crucial qu'il joue dans la collecte de données personnelles par l'Etat Belge et ses institutions.

le sujet, Cécile Thibaut. Je veux l'alerter à la fois sur la gravité de la situation, sur un dossier au cœur de nos sujets, et sur le besoin pour Ecolo de s'opposer à la stratégie du gouvernement, qui, je le sais, n'a aucune chance de passer la rampe à la Commission Européenne. Dans la foulée, un membre de mon équipe lui communique nos éléments d'analyse par écrit. Si elle me fait bien comprendre qu'Ecolo est un peu « seul contre tous » sur le sujet, ses réponses m'inquiètent dans le sens où elles évoquent déjà l'idée que les lanceuses d'alerte ne sont pas au-dessus de tout reproche et que la situation est moins simple que ce que j'en présente. Après l'été, je rencontrerai notre chef de groupe à la Chambre, Gilles Van Den Burre et aurai une conversation similaire avec lui. Les réponses que je recevrai iront dans le même sens.

Les choses en restent là ; je ne serai plus contacté par le groupe fédéral (en fait, je ne l'ai jamais été sur aucun sujet). A la veille du week-end du 11-12 décembre, j'ouvre comme chaque semaine l'ordre du jour du Bureau Politique du lundi suivant. Pour les raisons que j'ai évoquées plus haut, j'ai cessé d'assister régulièrement à ces réunions, mais je me tiens informé des sujets qui y seront débattus. Je découvre donc que « la crise à l'Autorité de Protection des Données » y sera évoquée. Comme souvent au BP, on ne sait trop s'il s'agit d'un point d'information, d'un débat d'orientation ou d'une décision. La lecture de la note qui accompagne l'OJ semble cependant indiquer que la décision quant à l'attitude d'Ecolo sur ce dossier a été prise et que le BP est invité à l'entériner.

Etant en désaccord profond avec la note soumise au BP et n'ayant pas été concerté par le groupe parlementaire fédéral, malgré mes démarches proactives quelques mois plus tôt, mon équipe produit une note alternative. Je l'envoie la veille de la réunion du BP aux co-présidents (mettant en copie le nouveau PDR O. Vajda et son chef de groupe), avec les mots suivants :

« Chers co-présidents,

j'ai pris connaissance de la note produite par les services d'Ecolo sur les infractions caractérisées au droit européen commises par la Belgique en ce qui concerne l'indépendance de l'Autorité de Protection des Données.

Je suis en désaccord avec la substance générale de la note. Déjà dans son titre, "Crise à l'APD", elle dévie l'attention du fait central en l'espèce, qui est que la Belgique fait fi du droit européen. Si crise il y a à l'APD, c'est d'abord parce que deux directrices indépendantes ont pleinement assumé leur rôle, qui est de faire en sorte que le droit soit respecté. La véritable crise me semble se situer plutôt au sein de la majorité: elle oppose une aile flamande prête à tout pour défendre la confusion des genres qu'incarnent trois personnes qui, par leurs fonctions au sein de l'appareil d'Etat, n'ont rien à faire à l'APD, ni de près ni de loin et une aile francophone qui me semble ne pas faire preuve de l'opiniâtreté nécessaire pour mettre un terme à la situation. Je ne serais pas étonné pour ma part d'y retrouver une complicité de longue date entre l'Etat-CVP (dont Frank Robben est l'un des plus purs produits) et l'Etat-PS, qui n'ont jamais hésité à mettre les institutions belges en coupe réglée, à leur profit.

Or, la note semble indiquer qu'Ecolo s'apprête à apporter son assentiment à un simulacre de solution, qui en substance laissera l'infraction de facto intacte - voire l'aggravera - tout en sanctionnant celle des deux lanceuses d'alerte encore en fonction, l'autre ayant démissionné la semaine dernière. Pareille position mettrait Ecolo en défaut par rapport à ses valeurs sur au moins trois plans : la protection des données personnelles, pour laquelle une autorité pleinement indépendante doit servir de contre-pouvoir face aux potentiels abus (qu'ils viennent de la branche exécutive, législative ou judiciaire de l'Etat), la défense des lanceurs d'alerte, en l'occurrence ici une lanceuse d'alerte et plus généralement la défense d'une saine gouvernance de l'Etat.

En route pour Strasbourg, je n'assisterai pas au Bureau Politique; je vous serais toutefois reconnaissant de bien vouloir porter la note en pièce jointe, produite par mon chef de cabinet Gaspard Denis, à la connaissance du Bureau Politique, de manière à ce qu'elle puisse alimenter le débat.

Au niveau du Groupe Verts/ALE au Parlement Européen, nous ne ménageons pas nos efforts pour faire respecter l'Etat de droit partout dans l'Union. Il serait particulièrement malheureux qu'au sein même d'un de ces Etats-membres, nous apportions notre concours à l'affaiblir, au motif que nous faisons partie de la coalition gouvernementale. Ceci nuirait gravement à l'un des atouts-maîtres de notre famille politique : sa cohérence.

Cordialement

Ph. Lamberts MEP

Co-président du groupe Verts/ALE au Parlement Européen »

Je ne recevrai aucune réponse des co-présidents, seuls maîtres de l'agenda du BP. Ils laisseront à Gilles Van Den Burre le soin de me répondre, comme suit :

Bonsoir à toutes et tous,

Cette note n'a pas été produite par les services du parti mais bien par le groupe fédéral (Olivier Vajda, Stefaan Van Hecke - nos PDR - et validée par Lucien Standaert et moi-même), sur base du travail de négociation avec les 5 autres partis de la Vivaldi depuis des mois.

J'ai bien lu la note de Gaspard et nous allons y répondre point par point. Nous sommes également parfaitement conscient des manquements, des interventions politiques et des lenteurs dans ce dossier, que nous aurions souhaité faire atterrir de manière beaucoup plus tranchée depuis longtemps (MR, PS, CD&V et même Vooruit ne l'entendaient pas de cette oreille). Ceci étant dit, la note ne tient pas en compte l'évolution des discussions, ni des auditions, qui ont lieu en commission de la justice depuis des mois. A cet égard, il aurait été intéressant que vous nous contactiez durant ce processus et nous aurions pu essayer de nous accorder davantage plutôt que d'arriver à une situation de note et de note alternative qui se contredisent. Sans parler du fait qu'il est difficilement envisageable de changer de ligne à ce stade, vu qu'elle est portée par les PDR du groupe fédéral, en bonne collaboration avec le cabinet Gilkinet, et que cela ferait capoter l'atterrissage de la procédure prévu pour fin décembre.

Par rapport au BP de demain, je ne pense pas que ce soit constructif d'avoir une telle discussion devant l'ensemble des membres.

Je propose que nous présentions la note du groupe fédéral comme prévu et que nous précisions qu'une concertation doit encore avoir lieu avec le groupe européen qui a encore des remarques de fond sur certains éléments de la note. Dans la foulée, on peut trouver un moment pour se concerter lundi après-midi ou mardi. Une autre option serait de reporter la discussion au BP de lundi prochain.

Je propose aussi que le SF nous dise ce qu'il préfère.

Bonne soirée,

Gilles

Malgré l'appel du pied de Gilles, les co-présidents resteront prudemment au balcon. Je lui répondrai dans la foulée :

Cher Gilles,

Je ne dirai que trois choses :

1. Tu ne peux être surpris de notre implication, puisque dès que nous avons été contactés par les lanceuses d'alerte, nous avons pris contact avec la parlementaire de référence - à l'époque Cécile Thibaut - pour lui manifester nos préoccupations. Je crois aussi me souvenir t'en avoir parlé en direct lors de notre déjeuner (désolé je n'ai pas la

date en tête mais je peux la retrouver. Visiblement ni Cécile ni toi n'avez jugé utile d'informer le successeur de Cécile de cela.

2. Malgré cela, et les implications au niveau européen de votre position, ni mon équipe ni moi n'avons été mis dans la boucle.

3. Ton message semble indiquer que votre décision est prise et qu'il est trop tard pour Ecolo de changer de cap. Ceci implique que le point en BP est pour simple information. J'en prends bonne note. Je pense pour ma part qu'un débat contradictoire eût été pleinement justifié vu la gravité de la situation, dans un contexte où l'Etat de droit est assailli au travers de l'Union. En l'absence de celui-ci, je ne vois pas bien le sens d'une "concertation" ex-post dont le but ne peut-être que de conforter la décision prise en amont.

Cordialement

Ph. Lamberts

Cet échange est révélateur à plus d'un titre. Tout d'abord, l'absence de leadership de la coprésidence crève les yeux. Il leur appartient de clairement fixer l'objectif du débat et les conditions de sa tenue ; ils s'en abstiennent. Quant au chef de groupe, il admet explicitement que le seul but du débat est d'entériner une stratégie déjà exécutée, puisque « *il est difficilement envisageable de changer de ligne à ce stade, vu qu'elle est portée par les PDR du groupe fédéral, en bonne collaboration avec le cabinet Gilkinet, et que cela ferait capoter l'atterrissage de la procédure prévu pour fin décembre* ». Il refuse même un débat, puisqu'il « *ne pense pas que ce soit constructif d'avoir une telle discussion devant l'ensemble des membres* ». Il me semble remarquable que la tenue en Bureau Politique d'un débat contradictoire sur un dossier politique non-consensuel soit considérée par notre chef de groupe à la chambre comme « non constructive ». On se demande alors à quoi peut bien servir cette instance, sinon à commenter l'actualité. Et de toute manière, il n'a pas lieu d'être puisque les choix ont été faits en amont. Dans cette perspective, la « concertation » qu'il veut annoncer avec « le groupe européen » est sans objet, quelques soient les « remarques de fond » que nous puissions avoir.

Pour être complet, R. Maouane m'interrogera simplement sur la présence d'un membre de mon équipe au BP, et reprendra dans un échange de messagerie avec moi, une demi-heure avant l'ouverture de ce dernier, lundi 13.12 à 08 :34, la position développée par G. Van Den

Burre. Dans ce même échange son refus (de toute manière tardif) de diffuser notre note est confirmé, puisqu'elle se borne à accepter qu'un membre de mon équipe en donne, verbalement, les éléments saillants. On le voit, il n'y a ici aucune place pour un débat politique, ni sur le fond (la décision est prise) ni sur la forme (une note ayant été diffusée par écrit, l'autre étant limitée à une présentation orale). Les bons esprits diront que le débat aurait dû avoir lieu bien en amont, en concertation entre les deux niveaux de pouvoir. Mes initiatives en ce sens, autour de l'été 2021, n'auront guère été payées en retour puisque mon équipe et moi aurons été tenus à l'écart des discussions ayant mené à la décision entérinée par le BP le 13 décembre.

La « solution » adoptée par la majorité fédérale est en effet, sans surprise, entérinée par le BP. Sa mise en œuvre sera arrêtée net par la Commission Européenne : dans un échange au plus haut niveau, elle devra menacer la Belgique d'une procédure d'infraction devant la Cour de Justice de l'UE pour que Frank Robben soit poussé à la démission et qu'ainsi un terme soit mis à l'incompatibilité de fonctions.

Cet échec et mat sera sans doute à la base de la vindicte de la majorité à l'égard de celle des deux lanceuses d'alerte – Charlotte Dereppe – restée en fonction, l'autre ayant refusé de se prêter encore à cette mauvaise pièce. Non seulement elle aura « obtenu » le départ forcé de Frank Robben, mais aussi celui d'un de ses acolytes, David Stevens, comme elle directeur à l'APD. Si le départ du premier est volontaire, il faudra révoquer le second, qui ne démissionne pas. La majorité a donc décidé que Charlotte Dereppe devra l'être en même temps, en invoquant des « fautes graves » dont la matérialité ne peut qu'échapper à tout observateur sérieux du dossier. Derechef, Ecolo se prête à une véritable forfaiture ; après avoir laissé à d'autres le combat pour la protection des données, il participe à la sanction d'une lanceuse d'alerte. Faut-il rappeler ici le rôle crucial qu'ont joué les Verts européens pour obtenir, de haute lutte, une directive sur la protection des lanceurs d'alerte, qu'à l'époque des faits, la Belgique n'avait toujours pas transposée¹¹ dans son droit national.

¹¹ Ce ne fut le cas que le 2.1.2023 et le 15.2.2023 respectivement pour les secteurs public et privé. Pour information, le délai de transposition expirait le 17.12.2021.

Dans l'aventure, Ecolo a encore perdu du crédit auprès de celles et ceux qui défendent les libertés et l'Etat de droit, pour un bénéfice pour le moins peu identifié, sinon le maintien de la « paix gouvernementale ». Je ne pense pas que cet épisode ait été un cas isolé pendant la législature écoulée ; je l'ai développé ici car j'ai été impliqué personnellement. Je laisse à d'autres, mieux au fait des situations concrètes, le soin de dresser le parallèle avec d'autres situations analogues¹².

Conséquences de l'épisode APD

Quant à moi, cet épisode m'en fait arriver au point de saturation. Pourquoi pas plus tôt ? Je n'en sais rien mais je décide, dans la foulée du BP du 13 décembre 2021 de suspendre mes relations avec la hiérarchie et les instances d'Ecolo. On pourra à juste titre souligner qu'il n'en restait pas grand-chose : très concrètement, seules demeuraient les rétrocessions financières que, depuis le début de mon mandat et en dépit du traitement subi de la part d'Ecolo, j'avais continué de verser.

Il faudra six mois pour qu'au début juin 2022, l'administrateur général J. Hordies s'en inquiète auprès de moi par courriel. Ce n'est cependant pas à lui que je répondrai, l'origine de ma décision n'ayant rien d'administratif. Le 10 juin, j'écris donc ce qui suit aux co-présidents d'Ecolo :

*Chère Rajae,
Cher Jean-Marc,*

Par la présente, je vous fais part de la décision que j'ai prise en décembre dernier de suspendre mes relations avec la hiérarchie et les instances d'Ecolo. Cette décision résulte du traitement par Ecolo du dossier de l'Autorité de Protection des Données (APD), qui est à mes yeux exemplatif sur trois plans :

- 1. Celui de la manière dont Ecolo défend des éléments centraux de son projet politique. Ce qui était en jeu ici touche à la fois l'Etat de droit, en particulier la protection des données personnelles et la séparation des pouvoirs ainsi qu'à la protection des lanceurs d'alerte. Je souligne au passage que les victoires obtenues en droit européen dans ces deux domaines ont été largement des victoires vertes et que ce sont elles qui*

¹² Me viennent à l'esprit de nombreux autres sujets, liés p.ex. à la politique d'asile et de migration, à la politique énergétique, au dossier dit « décret paysage »,...

sont gravement remises en cause par les choix faits par le gouvernement, choix acceptés de fait par Ecolo (et refusés entretemps à juste titre par la Commission Européenne).

2. *Celui de la manière dont Ecolo traite les désaccords politiques en son sein, essentiellement en les escamotant ou en rendant le débat de facto impossible car arrivant au moment où les arbitrages ont déjà été rendus. En substance, alors même que sur ce dossier, de portée européenne évidente, j'avais signalé dès avant l'été à la députée en charge et après l'été à son chef de groupe les préventions graves que j'avais quant à la direction que prenait la décision politique, aucun compte n'en a été tenu et j'ai été tenu à l'écart des délibérations. Lorsque le débat est arrivé au Bureau Politique, il n'était plus possible d'orienter la position d'Ecolo et de toute manière les conditions d'un débat équitable, en ce compris diffusion de ma note alternative, ont été de facto refusées. Ce qui était demandé au Bureau Politique était ni plus ni moins qu'un entérinement des choix faits par ailleurs, hors de toute concertation sérieuse.*
3. *Celui de la manière dont j'ai été et je suis traité comme élu et responsable politique par les directions successives du parti. Au cours des quatorze années écoulées, leur attitude à mon égard a évolué entre l'hostilité sournoise, la négation de fait et, dans le meilleur des cas, l'indifférence bienveillante. Tout cela en dépit de la qualité très largement reconnue de mon travail parlementaire, à la fois au sein et hors du Parlement Européen, à la fois à l'intérieur et bien au delà des frontières de la Belgique francophone. En dépit aussi des responsabilités importantes qui m'ont été confiées par mes pairs et du crédit que j'ai apporté et apporte encore à notre famille politique jusqu'au plus haut niveau de l'Union Européenne.*

La patience dont j'ai fait preuve pendant ces quatorze ans a touché ses limites à l'occasion de l'épisode de l'APD, qui a été pour moi la goutte qui a fait déborder un vase déjà bien trop plein. Et si je ne vous écris qu'aujourd'hui, c'est pour la simple raison qu'il a fallu six mois pour qu'Ecolo, par la plume de son administrateur général, s'inquiète de la seule contribution de ma part qui semble intéresser vraiment le parti : l'argent des rétrocessions que, malgré les innombrables vexations subies de la part du parti, j'ai continué à payer année après année.

Si ma décision n'est pas irrévocable, la modifier exigerait de trouver une solution substantielle, effective et durable à un conflit aussi profond que solidement ancré dans les comportements individuels et collectifs. Si tel est votre souhait, je me tiens prêt à en discuter avec vous.

Quoiqu'il arrive, depuis 31 ans – dont 18 comme militant puis responsable bénévole – je suis et reste fier de porter, les couleurs de l'écologie politique. Ni mes convictions, ni mon enthousiasme, ni ma volonté de mettre mes compétences au service de la cause que nous portons n'ont été ou ne seront affectées par la manière indigne dont j'ai été traité par Ecolo depuis avant même le début de mon premier mandat. Mais si une issue positive était un jour trouvée à cela, ce serait sans nul doute un baume sur ce qui

restera, et de très loin, la pire blessure que j'ai eue à subir dans mon parcours politique.

Cordialement

Philippe LAMBERTS MEP

Co-président du Groupe Verts/ALE au Parlement Européen

Il faudra pas moins de dix-sept jours à J.M. Nollet pour me répondre d'une ligne, proposant une rencontre et des dates ; à ce jour, j'attends encore la réponse de R. Maouane. Au moment où le co-président me répond, je me prépare à la dernière plénière de l'année parlementaire, à Strasbourg, puis attrape le Covid-19. La rencontre aura finalement lieu après l'été, le 21 septembre 2022.

D'emblée, J.M. Nollet me déclare qu'à ses yeux, je suis une des dix personnalités qui ont le plus compté dans toute l'histoire d'Ecolo. Pareille déclaration ne peut, au mieux, que susciter l'incrédulité, voir une franche hilarité. En effet, rien dans la manière dont j'ai été traité par les dirigeants et les instances de parti n'accrédite l'idée que j'en ai été un des joueurs majeurs. Le co-président peut bien sûr se retrancher derrière le fait qu'il exprime là un point de vue personnel. Cependant, ayant été depuis 1999 précisément l'un des acteurs majeurs d'Ecolo, on aurait pu s'attendre à ce que, par son comportement au moins, il témoigne de cette conviction et qu'il tente de la faire partager par le reste du parti. A aucun moment de ma carrière politique je n'ai pu observer cela, et certainement pas depuis que l'intéressé est devenu co-président. Si je comptais tellement, pourquoi avoir limité nos échanges à un bref message de félicitations (une fois par an en moyenne) pour un passage média ou une demande très sporadique d'information ?

L'autre perle de nos échanges est un rappel par J.M. Nollet des statuts d'Ecolo, qui ne prévoient pas que le Bureau Politique soit un lieu décisionnel. Cela avait été inscrit à l'insistance du Conseil de Fédération, soucieux de ne pas se voir dépouiller de son rôle politique. Mon observation – et elle est certainement valide sur le dossier de l'APD – est que si les choix stratégiques n'ont pas été faits en BP, ils ne l'ont pas plus été au CF.

Nous nous séparerons après une heure. En substance, la rencontre n'apportera aucun début de réponse sur aucun des trois plans évoqués dans mon message, pas même un début de reconnaissance de la matérialité des faits que je soulève. J.M. Nollet aura bien tenté d'obtenir que je reprenne mes paiements, mais sans progrès aucun sur le fond, je refuse de le faire.

Par la suite, à deux reprises (décembre 2022 et avril 2023), J. Hordies me recontactera par courriel pour m'enjoindre de payer les montants dûs, arguant du fait qu'aux termes du contrat de réciprocité, des divergences politiques ne peuvent entraîner la suspension des obligations du député. On aura bien compris – ce qui ne semble pas être son cas – que ce dont il s'agit ici dépasse et de loin les divergences politiques. En étouffant le débat politique et en me marginalisant délibérément et ce, dès le début de mon premier mandat, Ecolo a gravement manqué à ses responsabilités à l'égard du collectif et à ses obligations à mon égard. Dans toute organisation ordinaire, le traitement dont j'ai été l'objet serait qualifié de harcèlement professionnel. Si j'avais du appliquer à Ecolo le principe de réciprocité – c'est-à-dire traiter le parti en tant qu'organisation de la manière dont il me traitait – j'aurais dû prendre la décision que j'ai prise bien plus tôt.

Dans son dernier courrier, J. Hordies me signifie qu'en l'absence de régularisation de ma situation, je n'aurai plus le droit d'exercer le moindre mandat à Ecolo ou en son nom. C'est tout-à-fait logique et cela n'aurait en effet aucun sens en l'état.

Je vous livre ici mon ultime réponse, datée du 15 avril 2023, adressée aux deux co-présidents et à l'administrateur général.

Chère Rajae, cher Jean-Marc,

Cher Julien,

Voici dix mois, par un courrier que j'adressais à la co-présidence en réponse à un message de l'administrateur général, je rendais manifeste le triple conflit qui m'oppose à la direction et aux instances d'Ecolo. Ce triple conflit plonge ses racines

jusqu'en 2008, c'est-à-dire lorsque le militant que j'étais depuis 18 ans a affirmé sa volonté de briguer un mandat électif à plein temps. Il est arrivé, en ce qui me concerne, au point de saturation en décembre 2021, à l'occasion du dossier APD. C'est à ce moment que j'ai décidé de suspendre le dernier lien qui me liait au parti, à savoir le paiement de ma contribution financière.

Comme je le soulignais dans mon courrier, cette contribution semblait bien la seule qui intéressât encore le parti. En effet, les trois réactions que j'ai obtenues de votre part – une rencontre d'une heure avec le co-président en septembre 2022 et deux courriers de l'administrateur général, respectivement en décembre 2022 et avril 2023 – se sont bornées en substance à m'inviter à régulariser ma situation en apurant le solde de mes contributions.

Ce faisant, vous ramenez le conflit qui nous oppose à de simples divergences politiques, lesquelles ne peuvent pas affecter mes obligations financières aux termes du contrat de réciprocité. Ce dont il s'agit en fait est beaucoup plus grave à mes yeux : un défaut systématique et durable de loyauté du parti à mon égard, à rebours de l'esprit de réciprocité, de collégialité et de sincère coopération qui devrait être au cœur du fonctionnement d'Ecolo.

Dans les deux courriers que je vous ai adressés, je laissais la porte ouverte à revoir ma position – y compris sur le volet financier – pour autant que soit trouvée une solution substantielle, effective et durable à un conflit aussi profond que solidement ancré dans les comportements individuels et collectifs. Il m'est difficile de trouver dans vos réactions à ce jour le début d'une réponse à ce qui était de ma part une invitation à un dialogue substantiel sur le fond. Croyez bien que je le regrette profondément.

Vos réactions pourraient être lues comme celles que les membres d'Ecolo sont en droit d'attendre de leurs dirigeants à l'égard d'un parlementaire en fin de mandat, qui aurait perdu la boussole de l'intérêt collectif au profit du sien propre. Une autre lecture de ces mêmes réactions permettrait d'y voir la confirmation de la matérialité des griefs que j'ai exprimés : escamotage des conflits, manque de respect et d'inclusion à l'égard d'un mandataire dont la contribution politique est très largement reconnue, le tout confirmant la perte de repères d'Ecolo comme organisation.

Je vous le disais dans mes messages précédents, la manière dont j'ai été traité par ce parti, résultat d'une évolution funeste et de long terme de son fonctionnement constituent les pires blessures que j'aurai subies dans ma vie politique. Mais tout cela n'entame en rien ma détermination à mettre, aujourd'hui et demain, mes capacités au service de la cause de l'écologie politique : la construction d'une société plus juste, plus durable et plus démocratique.

Philippe LAMBERTS MEP

Co-président du groupe Verts/ALE au Parlement Européen

C'est sur cette note que prend fin ma relation avec la hiérarchie et les instances d'Ecolo. Ma gratitude, mon estime et mon amitié à tou-te-s les membres de ce parti qui, jour après jour, continuent de donner, le plus souvent en toute gratuité, le meilleur d'elles et eux-mêmes à nos causes communes demeurent intactes. C'est grâce à elles et à eux que non seulement j'ai pu devenir député européen ; leur engagement et leur bienveillance m'ont donné, quinze ans durant, l'énergie de ne jamais renoncer. J'espère qu'à leur tour, elles et ils auront trouvé dans mon engagement une source d'inspiration et de fierté. C'est en tout cas ce que j'ai tenté d'incarner au Parlement Européen et au-delà. C'est cela que je retiendrai avant tout de 33 ans d'engagement dans ce parti.

2^{ème} partie : éléments d'analyse et de prospective

Pourquoi ?

A celles et ceux qui m'auront suivi jusqu'ici, je veux livrer quelques réflexions à titre de conclusion, en tentant d'abord de répondre à la question que, systématiquement, les interlocuteurs à qui j'ai conté tout ou partie de ce récit, me posent : comment est-il possible qu'Ecolo ait traité de la sorte l'un de ses meilleurs éléments, dont il aurait pu au contraire exploiter le potentiel au profit de son projet de société et, plus prosaïquement, de ses résultats électoraux¹³ ? Souvent, l'adjectif « irrationnel » est venu dans la conversation.

Une réaction facile de la part de ceux qui reconnaissent *sotto voce* une forme d'échec collectif – réaction que j'ai entendue personnellement et dont je sais qu'elle circule dans le parti – est de renvoyer les protagonistes dos à dos. En gros, à la fois « le parti » et Philippe Lamberts auraient chacun leur part de responsabilité. Je suis pour ma part scandalisé par une telle attitude. Si je ne prétends pas incarner la perfection sur Terre, je pense avoir, pendant les premières 18 années de mon engagement et certainement dans les 15 dernières fait la preuve d'une contribution positive au projet de société de l'écologie politique. Quel tort pourrait, dès l'annonce de ma candidature à la tête de liste Europe en 2008, avoir justifié le rejet dont j'ai d'emblée été l'objet par les dirigeants d'Ecolo ? Quel tort sinon peut-être celui de n'avoir pas avoir sagement attendu d'être appelé et, candidat présumé, de n'avoir pas obtempéré à l'injonction qui m'était faite de me retirer ? Jamais dans ma vie politique je n'ai fait allégeance à qui que ce soit ou à quelque organisation que ce soit : ma loyauté a toujours été à la cause portée par l'écologie politique. Elle demeure intacte à ce jour.

Une autre « justification » arrivée périodiquement à mes oreilles, et qui serait ma part de « torts partagés » serait que « Lamberts se la joue perso, pas collectif ». Là aussi, je ne peux être que scandalisé par une telle assertion, qui ne résiste pas une seconde à l'analyse. Tout

¹³ A ce sujet, et sans entrer dans les détails, sans jamais avoir bénéficié de la visibilité concomitante à l'exercice de responsabilités comme ministre ou président de parti, j'ai réalisé en 2014 et 2019 des scores de voix de préférence qui la plupart du temps étaient meilleurs, dans chaque arrondissement, que ceux des têtes de liste régionales ou fédérales d'Ecolo dans ces mêmes circonscriptions. Ces chiffres sont vérifiables sur le site du ministère de l'intérieur. Cela met un terme, je pense, au mantra agité par mes adversaires à Ecolo, selon lequel je n'étais qu'un obscur technicien, inapte à toucher le plus grand nombre.

d'abord, il faudrait avoir une conception très patiente du jeu en solo pour consacrer 18 années à de la militance avant de briguer un mandat professionnel¹⁴. Et lorsque j'étais militant puis responsable à Anderlecht, je n'ai eu de cesse d'impliquer les militant-e-s, y compris dans les choix les plus stratégiques, en ce compris celui de passer un accord politique pré-électoral.

Mais surtout, depuis ma première élection, je ne crois pas avoir refusé une seule invitation d'une locale, d'une régionale (il n'y en a guère eu émanant du niveau fédéral), sinon pour des raisons de conflit d'agenda. Me rendre disponible pour nos militant-e-s a toujours été une priorité pour moi. Quant au Bureau Politique, lieu de socialisation premier pour les élu-e-s, j'y suis allé jusqu'au moment où je me suis rendu compte qu'il était largement vide de sens politique et que l'atmosphère de convivialité qui y régnait était largement factice. Par contre, la quasi-totalité des activités réalisées en lien avec le collectif – qu'il s'agisse par exemple de conférences avec Etopia ou de cartes blanches proposées à la co-signature d'autres élu-e-s d'Ecolo – l'ont été à mon initiative et/ou avec les moyens matériels liés à mon mandat. Comme le dit l'adage, *it takes two to tango*, et des deux, je n'ai pas été la partie manquante à l'appel. Enfin, si j'étais, comme certains « bons esprits » aiment à le colporter, un joueur solo, je ne pense pas que j'aurais été élu dix ans durant par mes pairs à la tête de notre groupe parlementaire européen ou réussi l'exploit collectif qu'a été la conférence Beyond Growth. Tout cela relève d'une auto-justification à bon marché.

Mais alors, vraiment, pourquoi ?

Pour ma part, je ne crois pas que le comportement des dirigeants et des instances d'Ecolo à mon égard ait été irrationnel. Je pense au contraire qu'il est une hypothèse qui rend ces comportements parfaitement rationnels. Cette hypothèse est celle que le carriérisme politique, considéré par celles et ceux qui ont fondé Ecolo, voici 45 ans comme l'un des dangers mortels pour la démocratie, ait réussi à contaminer à son tour notre parti. Par carriérisme, j'entends le fait que, dans les attitudes et les décisions prises au fil de l'eau, le

¹⁴ Je note au passage que je ne crois pas qu'on en trouvera beaucoup, parmi nos mandataires ou dirigeants actuels, qui auront eu un parcours militant dont la longueur soit comparable à celle du mien, avant d'obtenir un job ou un mandat rémunérés.

paramètre de leur impact sur la carrière individuelle prenne de plus en plus systématiquement le pas au détriment de leur impact sur la réalisation du projet de société que nous portons collectivement.

Lorsque tel est le cas, les concessions à consentir à nos adversaires ou simplement à la culture dominante (on pourrait dire, à « l'air du temps ») en termes de projet et de pratiques politiques et communicationnelles sont systématiquement plus importants que lorsque le projet est premier. Une défense plus vigoureuse de nos valeurs et de nos objectifs est en effet toujours plus risquée en termes de postes que l'inverse, puisqu'elle entraîne un plus grand risque de rupture avec nos partenaires/adversaires politiques. La tension entre les militant-e-s, celles et ceux qui donnent gratuitement de leur temps et de leur énergie au service du projet commun et les professionnels (qu'ils soient élus ou à leur service, d'ailleurs) risque alors inévitablement de s'accroître, les concessions consenties apparaissant comme difficilement acceptables aux militant-e-s. Dans un tel scénario, il est crucial de canaliser, voire de cadenasser le débat interne, afin de maintenir ces tensions sous contrôle. Et des personnalités comme la mienne, plus indépendantes du système, sont inévitablement gênantes à la conduite du *business as usual*. C'est exactement ce que j'ai observé, vécu et dénoncé dans les pages qui précèdent.

A sa fondation, Ecolo avait mis en place des garde-fous massifs contre le carriérisme. Une direction politique à 9, puis à 7 puis à 5 têtes, renouvelée à une cadence très régulière, une rotation obligatoire des mandataires... à mi-mandat. Ces règles étaient sans aucun doute excessives, mais elles traduisaient une méfiance extrême face au risque de « normalisation ». Elles furent plus tard, au nom de l'efficacité politique, ramenées à de plus justes proportions : une direction toujours collégiale, mais plus ramassée et dotée d'un mandat suffisamment long, des règles anti-cumuls adoucies. Je pense que le balancier est allé trop loin dans la direction opposée.

L'hypothèse que je formule ne prétend pas fournir la seule explication possible à ce que j'ai vécu en 33 ans à Ecolo, et en particulier ces quinze dernières années. Je pense qu'elle a pour mérite la plausibilité. Pour la valider, il serait intéressant, me semble-t-il, de collecter des données statistiques solides. A ce sujet, je me rappelle avoir discuté avec Patrick Dupriez de

l'idée d'imposer une limite ferme au nombre de mandats (toutes assemblées confondues) au lieu d'une règle limitée aux mandats dans une seule assemblée et de toute manière soumise à des dérogations possiblement sans limite. Il me répondait ne pas être convaincu, car, statistiquement, le nombre de mandats accomplis par les élus Ecolo demeurait « dans les clous » (je ne me rappelle plus si le chiffre moyen était au-dessus ou en dessous de 2). Ma réponse est que les moyennes sont intéressantes certes, mais elles peuvent recouvrir des réalités très différentes. En l'occurrence, je pense qu'il y a à Ecolo deux catégories d'élus : ceux qui font des carrières (très) longues, et d'autres, qui ne font qu'un passage éclair.

Objectiver cela sur la base de données réelles serait incontestablement utile. En outre, il me semblerait intéressant de savoir, dans la population qui aujourd'hui perçoit son revenu de fonctions obtenues au sein ou grâce à Ecolo,

- Quelle proportion a, précédemment, perçu son revenu principal de manière totalement indépendante d'Ecolo et pour combien de temps avant d'obtenir un emploi rémunéré à ou grâce à Ecolo ?
- Depuis combien de temps celles et ceux qui aujourd'hui doivent leur emploi à Ecolo sont-elles et ils dans cette situation ?

L'obtention de telles données, et sans doutes d'autres encore, permettrait à Ecolo de mener un débat éclairé sur la question du carriérisme dont je reste convaincu qu'elle est le facteur explicatif le plus crédible à ce que j'ai observé.

Dans un système carriériste, le mode de sélection des cadres repose d'abord sur l'allégeance et l'obéissance, avant les compétences. Ceci n'est pas une fiction ; j'ai été estomaqué de lire voici quelques mois les conseils formulés par un élu récent à Olivier de Schutter, 2^{ème} candidat effectif sur la liste Europe cette année. En particulier, s'adressant à son équipe de campagne, il l'enjoint, et je le cite, de « *coller ses fesses à Saskia. Prendre la roue des autres parlementaires, en n'hésitant pas à les tagger, les visibiliser, etc. Manger avec Jean-Marc* ». A suivre cet élu, ce qui est crucial est donc de se faire bien voir du groupe des élus et surtout, du chef. Le message est clair : fais-toi adouber et tout ira bien pour toi. Et surtout, il ne faut pas « *donner l'occasion qu'on pense de lui qu'il sera un Lambertz (sic) bis* ». Que faut-il comprendre là ? Pour ma part, j'ai toujours considéré que ma contribution au jeu collectif était la qualité de mon travail législatif, de mes interventions publiques mais aussi ma

capacité à expliquer, à convaincre et à susciter l'enthousiasme. Visiblement, pour cet élu, il ne faut surtout pas qu'O. de Schutter s'aventure sur la même voie.

Que faire ?

J'ai adhéré à Ecolo voici 33 ans avec d'abord et avant tout la motivation de faire de la politique autrement. Je suis au grand regret de devoir admettre que ce slogan n'a aujourd'hui plus guère de substance et de crédibilité, pas juste auprès de moi mais dans la plupart des cercles que je fréquente. Qu'il s'agisse de la manière dont le parti sélectionne ses candidats, décide de ses choix stratégiques, gouverne et communique, il n'y a plus grand monde pour voir de différence matérielle entre Ecolo et les autres. De la sorte, Ecolo contribue à la perte de confiance qui est à la base de l'affaiblissement de nos démocraties. Si Ecolo ne veut pas définitivement perdre sa boussole, il sera impératif qu'il mette en place des réformes profondes pour remédier aux maux que je dénonce dans ces pages. Pas plus que je ne crois avoir seul une vision complète et exacte de la situation dans laquelle se trouve Ecolo et de ses causes, je ne prétends avoir en mains toutes les solutions. Toutefois, je veux en évoquer trois ici.

1. **Restaurer les contre-pouvoirs à Ecolo.** Le pouvoir – entendu comme la faculté, par ses choix, d'influencer la vie d'autrui - est consubstantiel à la politique. A Ecolo, on a généralement tendance à occulter la réalité du pouvoir en notre sein. Cette occultation favorise nécessairement les détenteurs de ce pouvoir. En démocratie, le pouvoir n'est ni occulté ni annihilé : il est encadré par des règles et des contre-pouvoirs, de sorte à en prévenir tout abus. C'est ce que l'on appelle en général l'Etat de droit, dont chacun peut observer la remise en cause y compris au sein même de l'Union Européenne. Le combat pour la démocratie et l'Etat de droit est central pour les écologistes et nous avons toujours voulu en être un exemple dans notre fonctionnement.

Les pages qui précèdent, qui pourraient fort utilement être enrichies et éclairées par des contributions d'autres acteurs, démontrent à satiété que nous ne sommes plus exemplaires, tant s'en faut. Il me semble donc crucial de restaurer des contre-

pouvoirs au sein de notre parti. Dans nos statuts, le Conseil de Fédération est l'organe tout indiqué pour exercer ce rôle. La réalité est qu'il est largement contourné : lorsque des arbitrages stratégiques y sont évoqués, c'est inévitablement *post factum*, jamais pour y être délibérés. Ils ne le sont pas plus au Bureau Politique, mais bien au niveau de la direction du parti, laquelle se borne à consulter les personnes de son choix. Le paravent le plus souvent utilisé par cette dernière est que le CF, largement constitué de non-professionnels de la politique et ne se réunissant que mensuellement est inapte à jouer ce rôle, tandis que le BP en est empêché statutairement.

Je reste pour ma part convaincu que le CF, précisément parce qu'il est constitué de non-professionnels et n'a pas le nez dans le guidon, reste le lieu où les arbitrages stratégiques doivent être délibérés. La plupart des dossiers politiques connaissent, en Belgique, un long temps de maturation. Ce fut certainement le cas en matière d'énergie, d'asile, de protection des données, d'enseignement... Ceci permet sans problème majeur l'implication en amont du CF. Et lorsque l'urgence politique l'impose, peut-être faut-il déléguer ses pouvoirs au BP, dans lequel la direction du CF doit sans doute jouer un rôle plus important qu'aujourd'hui.

2. **Abolir le comité de liste.** Une deuxième réforme cruciale, me semble-t-il, devrait être l'abolition du comité de liste, en ce qui concerne les places stratégiques. Chacune et chacun de mes lecteurs l'auront compris : s'il y avait eu un comité de liste pour l'Europe, jamais je n'aurais été choisi et je n'aurais eu aucune chance de faire refuser par l'AG le choix de la direction du parti. Le comité de liste ne reproduit sans doute pas à l'identique les mécanismes autocratiques ou oligarchiques par lesquels les autres partis sélectionnent leurs candidats ; à mes yeux, il ne s'en distingue plus fondamentalement.

En réalité, les élus placés sur une liste électorale par une assemblée générale doivent leur légitimité aux militants présents ; ceux qui le sont par un comité de liste doivent la leur à ce comité, c'est-à-dire à la direction du parti. C'est à mes yeux ce mécanisme qui installe la logique de cooptation/allégeance par laquelle la direction s'assure d'un

véritable contrôle sur les élus. A contrario, devant leur légitimité aux membres, les élu-e-s sont dans une meilleure position pour challenger des choix estimés douteux faits par la direction du parti – càd constituer un autre contre-pouvoir. Cette dernière devrait donc forcément mieux inclure les élus dans les processus de décision.

Comme membre du Conseil de Fédération, je me rappelle avoir soutenu l'idée de remplacer le poll par le comité de liste. Voilà bien une erreur politique que, rétrospectivement, j'aurais voulu éviter. Plus que jamais, le choix de nos candidats stratégiques me semble devoir procéder de l'assemblée générale des membres et d'elle seule. Non seulement ceci assure, mieux que n'importe quel autre système, les conditions d'une compétition juste. Elle permet aussi d'évaluer en conditions réelles les capacités d'expression et de conviction des candidat-e-s. Capacités absolument indispensables à emporter les suffrages des citoyen-ne-s. Si on n'est pas capable de faire cela face à une assemblée amie, comment espérer le faire dans des milieux plus diversifiés, sceptiques ou hostiles.

3. **Empêcher statutairement la carrière complète en politique.** C'est un fait observable que de plus en plus, le personnel politique (cadres de parti, élus, conseillers) est constitué de personnes n'ayant eu que la politique comme unique activité professionnelle. Pour ma part, et je pense ici m'inscrire dans le droit fil de celles et ceux qui ont fondé les partis de l'écologie politique, cet état de fait est toxique pour la démocratie. Outre qu'il contribue à la déconnexion du personnel politique de la vie vécue par l'immense majorité de nos concitoyen-ne-s, la constitution de ce que l'on appelle sans plus même y penser « la classe politique » cadenas de fait l'accès à la décision et produit des comportements guidés par l'entre-soi. En Belgique, ce phénomène est aggravé par le fait que les président-e-s de parti se sont octroyés un rôle central dans la prise de décision politique, y compris gouvernementale.

Sous réserve d'objectivation par une analyse factuelle et chiffrée que j'évoquais plus haut, Ecolo n'échappe pas à cette logique. Les fondatrices et fondateurs d'Ecolo ont démontré – et à leur suite, je pense l'avoir fait – que l'on peut avoir un impact en

politique en ayant fait autre chose au cours de sa vie professionnelle. L'une des règles qu'il me semble indispensable de remettre à jour est celle de la limitation, pas tant des mandats que de la durée de la carrière politique chez les écologistes.

La règle actuelle des deux mandats consécutifs dans une assemblée donnée me semble avoir démontré ses limites. Non seulement il y est allègrement dérogé, mais le saut d'une assemblée vers l'autre, ou vers un autre poste rémunéré (interne ou externe) nous fait observer à Ecolo des carrières politiques devenues typiques de celles observées ailleurs. Pour ma part, il me semblerait intéressant de fixer une limite ferme à la durée totale de la carrière politique (comprise comme l'enchaînement de postes rémunérés par ou grâce à Ecolo). Cette limite, qui selon moi ne devrait pas excéder la moitié d'une carrière professionnelle légale, pourrait tolérer des exceptions... pour des situations ou des personnalités authentiquement... exceptionnelles. Celles-ci seraient sanctionnées par le vote, à une majorité tout aussi exceptionnelle (p.ex. 80%) dans l'assemblée concernée du parti.

En écrivant ces trois propositions, j'entends déjà des voix s'élever, au sein et hors de notre parti, pour craindre le retour d'Ecolo à ses démons d'antan, à la « participoposition » qui nous condamnerait à l'inefficacité politique. A les entendre, faire de la politique « efficacement » aujourd'hui exige inéluctablement la concentration du pouvoir au sein de partis construits comme des machines à sélectionner, à organiser et à enrégimenter les élus.

Je refuse cette vision et ce fatalisme. Je crois au contraire que les dérives que je dénonce à Ecolo, et qui constituent le mode « normal » de fonctionnement des partis traditionnels en Belgique, figurent au premier rang des causes de l'affaïssement de ce qui constitue le fondement central de la démocratie : la confiance des citoyen-ne-s dans leurs institutions et dans celles et ceux qui les composent. Je suis convaincu qu'il est non seulement possible, mais absolument nécessaire, de prouver, à commencer par l'interne d'Ecolo, que faire de la politique autrement permet de combiner confiance et efficacité.

Benoit Lechat, qui a en son temps (involontairement) contribué à mon élection comme tête de liste Europe d'Ecolo, titrait son histoire officielle du parti « La démocratie comme projet ». Ce projet a connu, depuis un quart de siècle, des reculs considérables en notre sein. Il vous appartient de vous le réapproprier et de retrouver le chemin d'une exemplarité démocratique. Si, comme me le disait Benoit Lechat, un peu résigné, la dérive oligarchique est la tendance naturelle des partis politiques, il n'est peut-être pas trop tard pour Ecolo pour renouer avec les ambitions initiales de l'écologie politique dans notre Belgique francophone.

Ph. Lamberts

Post-scriptum : éléments d'analyse du désastre électoral du 9.6.2024

Les pages qui précèdent ont été rédigées avant les élections de du 9 juin. Il m'a semblé utile, puisque ce document a pour vocation d'être adressé à tou-te-s les membres d'Ecolo, d'y ajouter quelques éléments d'analyse du désastre qui s'est produit, lequel nous ramène, en termes de députés à la Chambre, au nombre (2) que nous avons obtenu lors de notre première participation électorale, en 1981.

À mon sens, la performance électorale de tout parti est le produit de la combinaison d'au moins **cinq facteurs**. Le premier est externe : il s'agit du **contexte** dans lequel se déroulent la campagne et les élections proprement dites. Certes, par son action, Ecolo peut, comme tous les autres acteurs de notre société, influencer ce contexte, mais cette influence est nécessairement modeste. Les quatre autres facteurs sont ceux sur lesquels, comme parti politique, avons le contrôle : **le projet, l'incarnation, la communication et la mobilisation**. Je vous livre ici, à titre de contribution aux débats internes, mes réflexions sur ces cinq éléments.

1. Le contexte

C'est peu dire que le contraste entre le contexte des élections de 2019 et celui de cette année est fort. Si la pandémie de 2020-2022 a marqué les esprits, et apporté de l'eau au moulin de notre lecture du monde, l'extension de la guerre d'agression russe en Ukraine a ramené à l'avant plan à la fois l'insécurité stratégique et – avec l'inflation¹⁵ – le retour à l'avant-plan de la fin du mois, au détriment de la fin du monde. En particulier, les marches pour le climat, qui avaient marqué les années précédant le scrutin de 2019, se sont éteintes. Par ailleurs, la radicalisation du débat politique, sa polarisation, son hystérisation ont poursuivi leur développement, accéléré par le recours à des réseaux sociaux de plus en plus simplificateurs et dont les algorithmes se nourrissent du conflit, pas de la nuance. Tout cela a contribué à un contexte indiscutablement plus hostile pour les forces de l'écologie politique, même

¹⁵ Pour être précis, l'inflation avait commencé à croître avant l'invasion de l'Ukraine, en raison des tensions croissantes dans les chaînes de valeur mondiales.

si les enjeux liés au climat se sont durablement installés dans le top des préoccupations des citoyen-ne-s européen-ne-s. Pour autant, le sentiment d'insécurité socio-économique n'a certainement pas reculé : après avoir fourni une part plus que proportionnelle des efforts consécutifs à la crise financière de 2007-2008, à la crise de l'Euro, à la pandémie, beaucoup de nos concitoyens, y compris une part de la classe moyenne, se sentent fragilisés.

Ces éléments ne sont pas propres à la Belgique : ils ont été observés partout dans l'Union Européenne, et leur impact sur la performance électorale des écologistes a été remarquablement diversifié. Ainsi, dans les pays baltes, où la guerre en Ukraine a écrasé tous les autres sujets de débat, les partis verts ont en fait réalisé une percée, en obtenant leurs premiers sièges d'euro-députés. En Scandinavie, où les débats ont aussi été marqués par la guerre et où les partis d'extrême-droite¹⁶ font des écologistes leurs cibles favorites, nous nous maintenons globalement et devenons même premier parti au Danemark. Aux Pays-Bas, la liste commune socialiste-verte est sortie en tête, permettant aux Verts de gagner un siège. En Italie, une liste commune avec la gauche radicale nous permet de gagner nos trois premiers euro-députés depuis longtemps. En Allemagne, le climat électoral a été particulièrement violent dans le discours et parfois même physiquement et là aussi, les Verts étaient particulièrement ciblés ; leur chute y est brutale et comparable à celle d'Ecolo pour le scrutin européen.

Je crois qu'il est difficile d'argumenter qu'Ecolo faisait face, en 2024, au contexte le plus difficile pour un parti vert. Les quelques retours de terrain que j'entendais de nos candidats indiquaient plutôt un accueil aimable de la part du public : ce n'est pas chez nous que le « green bashing » a été le plus violent. Et en Belgique même, le centre de gravité politique de la Flandre est beaucoup plus à droite ; il y est plus difficile pour les Verts d'y faire de gros scores. Et pourtant, les résultats sont nets : alors que Groen se tasse, Ecolo... boit la tasse pour se trouver, pour la première fois,

¹⁶ L'extrême-droite est au pouvoir en Finlande et quasi au pouvoir en Suède.

en nette infériorité à la chambre¹⁷. Le contexte à lui seul ne peut donc expliquer le désastre ; nous devons donc chercher du côté des facteurs qui sont sous notre contrôle.

2. Le projet... en théorie...

Le projet politique d'Ecolo a fait l'objet d'un travail important ces dernières années. Ni notre manifeste ni notre programme ne me semblent *a priori* au nombre des causes de notre résultat.

Si un examen devait être mené sur ce plan, il me semble crucial de combiner, dans notre projet, la radicalité des objectifs et le réalisme de la trajectoire. En effet, et notre manifeste le dit clairement, nous ne visons pas à une simple amélioration à la marge du système – en particulier socio-économique – dans lequel nous vivons, mais bien sa transformation. En l'espèce, la radicalité consiste bien à aller à la racine du mal qui ronge notre planète et nos sociétés. Mais il importe tout autant de fixer des trajectoires (càd des réformes) qui mettent nos sociétés en mouvement (rapide) sans les briser. En ce domaine, je ne saurais trop insister sur l'absolue nécessité de livrer une vision charpentée de la manière dont la transition écologique proprement dite s'articule avec l'impératif de réduire les inégalités (et pas seulement limiter leur croissance) et avec une stratégie économique qui assure la prospérité de nos pays.

De la part d'électeurs traditionnels de la gauche, il demeure une suspicion, à notre égard, que l'injustice sociale ne figure pas au cœur de nos préoccupations. Chez eux, le cliché « écolo bobo urbain à hauts revenus » a la vie dure ; non seulement nous devons éviter de l'alimenter mais plus encore, nous devons être à la pointe du combat pour la justice sociale. S'il peut être tentant de « laisser le social aux socialistes », qui sont perçus comme le premier choix en la matière, je pense au contraire que nous devons démontrer comment nous nous y prenons pour réduire les inégalités en même temps que notre empreinte écologique.

¹⁷ Traditionnellement, le groupe fédéral comptait à peu près 2/3 de députés Ecolo et 1/3 de Groen, ce qui reflétait la plus grande difficulté du terrain flamand pour l'écologie politique. Cette fois, le ratio est de 2 pour 7, en faveur de Groen.

De la part d'électeurs à la fois de gauche mais aussi de centre-droit et de droite, qui se sont largement détournés de nous cette fois, il importe tout autant de convaincre de la robustesse de notre approche économique. Voici quelques années, nous avons le slogan « l'écologie est l'avenir de l'économie » ; plus que jamais nous devons prouver qu'en fait, notre vision économique est la plus robuste à moyen et long terme et que l'approche des partis traditionnels – essentiellement tournée vers la préservation de ce qui est - ne donne aucune réponse à la question de la compétitivité (osons le mot) européenne au 21^{ème} siècle.

... et en pratique

Aux yeux de nos concitoyen-ne-s, le projet d'Ecolo est bien sûr ce que nous avons dans nos textes mais beaucoup plus encore, la manière dont nous le réalisons sur le terrain, lorsque nous sommes aux affaires. Je ne suis pas le mieux placé pour faire l'inventaire de nos succès dans les divers gouvernements, qui sont sans aucun doute réels et, espérons-le, structurants. Il n'en reste pas moins que ces cinq années ont aussi été nourries par des controverses qui ont alimenté le procès en incompétence gouvernementale qui nous colle à la peau depuis 1999. Sortie avortée du nucléaire, fermetures de guichets et restructurations des tarifs famille et seniors à la SNCB, reculs sur l'asile et la migration, scandale à l'autorité de protection des données (APD), traitement des contaminations aux PFAS, décret « paysage, les controverses n'ont pas manqué. Bien entendu, nos adversaires politiques ne nous ont pas fait de cadeau, mais peut-il vraiment en aller autrement ? Attribuer la seule responsabilité de ces situations au contexte, à nos adversaires ou à la presse me semblerait une fuite dangereuse. Clairement, nous devons nous interroger sur ce que nous pouvons faire pour d'une part mieux vendre nos succès et mieux gérer – et pourquoi pas éviter – les situations problématiques. Cette fois, ce sont elles et elles seules qui sont restées ancrées dans la perception de trop de nos électrices et électeurs.

Un autre facteur contribuant à alimenter les suspicions de nos concitoyen-ne-s quant à notre supposée indifférence par rapport aux enjeux sociaux et économiques

concerne le choix des compétences ministérielles effectué par Ecolo à chaque montée au pouvoir. A quelques rares exceptions près¹⁸, Ecolo privilégie quasi systématiquement les ministères liés au climat, à la mobilité ou à l'environnement, aux dépens des compétences liées au volet socio-économique. Pourtant, la seule manière pour Ecolo de casser son étiquette de parti « hors-sol » et de gagner en crédibilité serait de prendre des compétences ministérielles liées aux affaires sociales, à la fiscalité, ou encore à l'investissement dans la transition.

3. L'incarnation

Nous arrivons ici, je pense, à l'un des facteurs les plus importants de la déroute électorale. Que l'un des co-présidents – le poste le plus en vue de la politique belge - ne parvienne pas à emporter un seul des 17 sièges de sa circonscription tandis que l'autre se fait doubler par sa troisième de liste est en soi le signe d'un désaveu profond. L'échec de notre vice-premier ministre fédéral – le poste le plus en vue au gouvernement – en est un autre, tout comme celui de notre chef de groupe parlementaire fédéral. Par ailleurs, beaucoup de nos député-e-s sortants font des scores préférentiels (très) modestes, même lorsqu'ils exercent un mandat depuis plusieurs législatures.

À ses débuts, Ecolo refusait la personnalisation et insistait sur le fait que seul notre programme devait convaincre. Depuis, nous avons réalisé qu'un projet de société ne peut faire son chemin que s'il est incarné par des femmes et des hommes doués de la capacité de convaincre et de susciter à la fois confiance et enthousiasme. Je pense qu'à quelques exceptions notables, nous n'y sommes pas du tout, et que ceci a tout à voir avec la manière dont les candidat-e-s sont sélectionné-e-s en notre sein, un sujet que j'ai développé plus haut et sur lequel je ne reviens pas ici.

¹⁸ Je pense notamment, au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, à l'intégration de l'Action sociale dans les compétences de notre Ministre chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Propreté publique, de la Démocratie participative, et de la Santé et à l'obtention lors de cette dernière législature, du poste de Secrétaire d'État à la Transition Économique

4. La communication

Dans l'histoire de nos défaites, la communication a le plus souvent été ciblée comme l'élément causal premier. Je pense que se focaliser exclusivement là-dessus serait une profonde erreur : les éléments que j'évoque plus haut ne peuvent pas être occultés. Je mets aussi en garde contre l'argument si souvent entendu en politique, selon lequel « nous devons mieux expliquer nos politiques ». Ceci sous-entend que les citoyen-ne-s n'ont pas vraiment bien compris et que si cela avait été le cas, ils auraient voté en plus grand nombre pour nous. Nous devons sérieusement envisager l'hypothèse selon laquelle c'est précisément parce que nos concitoyen-ne-s ont compris de quel bois nous nous chauffions qu'ils se sont détourné-e-s de nous.

Cela dit, j'ai deux remarques – importantes – à faire en matière de communication, qui se basent sur un ressenti alimenté par les retours entendus dans de nombreuses rencontres de terrain au fil des années écoulées. Elles mériteraient sans aucun doute d'être objectivées par une analyse factuelle de l'ensemble de notre communication.

La première est un glissement de la pédagogie vers les formules et les slogans. Ce glissement me semble s'accompagner d'une posture plus nettement agressive à l'égard de nos concurrents politiques. Nous portons un projet de société et de transformation complexe, probablement le plus complexe de toutes les offres politiques en présence. Plus que nos concurrents, nous devons avoir la capacité d'expliquer de manière convaincante et enthousiasmante la manière dont les pièces du puzzle de la transition se combinent. Ceci inclut l'impératif de faire voir en quoi nos approches se distinguent/s'opposent à celles des autres forces politiques, mais en évitant l'agressivité gratuite¹⁹, qui ne correspond pas à notre ADN non-violent.

La seconde remarque me semble plus importante encore. Au fil des années, le sentiment se répand dans la société qu'Ecolo se focalise de manière disproportionnée sur des combats catégoriels au détriment de celui, central pour

¹⁹ À cet égard me revient en mémoire un épisode de la campagne – victorieuse – de 2019, lorsque J.M. Nollet offrit une marionnette en cadeau au premier ministre sortant Charles Michel, symbole de sa dépendance à l'égard de la NVA. Par sa violence, ce geste s'inscrivait en faux contre les valeurs portées par l'écologie politique.

nous, pour la transition écologique et solidaire. Il ne fait aucun doute que la défense de l'égalité entre femmes et hommes est l'une des racines les plus saillantes de l'écologie politique, tout comme celle de toutes les minorités discriminées ou opprimées. Il ne saurait être question d'y renoncer, et ce d'autant que la vague national-populiste est aussi une vague réactionnaire sur tous ces plans ; nous nous devons d'être au premier rang de la résistance.

Toutefois, comme je le disais la semaine dernière sur La Première, le combat qui nous anime pour la dignité de tous les humains, présents et à venir, ne se résume pas à la somme des combats pour l'égalité de genre et pour la défense des minorités. Le système économique qui broie la planète et le vivant – en ce compris l'humanité –, s'il affecte plus que proportionnellement certaines catégories, n'épargne personne. Notre combat est un combat universel, pas catégoriel et, à nouveau sous réserve d'analyses plus factuelles, ce message central a été brouillé au fil des années.

Je voudrais conclure cette partie en soulignant que, dans la communication d'Ecolo, le département chargé de cette mission joue un rôle relativement mineur. En effet, notre communication est d'abord celle de nos responsables, de nos mandataires, de nos membres. Chacun-e est, aux yeux de nos concitoyen-ne-s, vecteur de la parole d'Ecolo. Si changement il doit y avoir, il doit percoler dans tout le parti.

5. La mobilisation

Le dernier élément que je voudrais évoquer est celui de la mobilisation. Ici aussi, mes remarques sont basées sur de nombreux retours via des conversations ou des échanges électroniques au fil des années écoulées et pendant la campagne.

A la différence de 2019, j'ai cru ressentir cette année une mobilisation nettement moins forte de nos membres, qui je pense ont été notamment désorientés par la conduite d'Ecolo ces dernières années. Plus précisément, j'ai entendu qu'il était difficile d'expliquer ce que nous faisons au sein des gouvernements et les raisons de certains choix politiques ressentis comme... inexplicables.

Mais au-delà de nos membres – dont si j’ai bien compris le nombre n’a pas significativement augmenté ces dernières années – ce qui compte le plus en campagne, c’est le bouche-à-oreille. Or, je ne compte plus les innombrables messages reçus ces dernières années, souvent de la part d’électrices et d’électeurs de longue date d’Ecolo, me signifiant soit qu’ils allaient se détourner de nous soit voteraient encore pour nous, mais par dépit plutôt que par adhésion. Il est aisé d’imaginer l’impact d’un tel retournement non seulement en soi, mais sur les familles, les proches, les collègues de ces personnes. Lorsque des convaincus de longue date hésitent ou se détournent, les citoyen-ne-s moins assurés ne peuvent qu’à leur tour abandonner l’option de voter pour Ecolo.

Ceci conclut mes premières réflexions sur le désastre électoral. Elles n’ont en aucune manière la prétention de faire le tour du sujet. Il importe toutefois au plus haut point que cette fois, Ecolo ait le courage et la lucidité de procéder à un examen sans aucune concession sur ce qui s’est passé. Par le passé, Ecolo s’est rassuré sur sa capacité de rebondir électoralement – les fameuses années en «9», sans toujours procéder à un examen approfondi. Le risque que je distingue ici est que, sans correction de parcours, Ecolo pourrait, après un prochain rebond, à nouveau tomber mais plus bas encore que cette fois et – qui sait – manquer le seuil électoral. Au contraire, nous devons nous fixer comme objectif d’élargir le socle de nos électrices et électeurs fidèles, lequel semble s’être plutôt rétréci. Comme beaucoup, je partage le désir de nous voir définitivement libérés de l’infernale yo-yo électoral qui est le nôtre depuis 1999. Nous n’y arriverons pas sans aller, cette fois, au fond de l’analyse et au bout des réformes indispensables. A défaut, le risque est réel de voir Ecolo lentement mais sûrement perdre pied dans notre société.